



Assemblée générale

Distr. générale
26 mars 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Points 140 et 141 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2022

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2022

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 30 Contrôle interne

Programme 26 Contrôle interne

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022***	28
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2022	43
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle.	44
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes	47

* [A/76/50](#)

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses fonctions de contrôle des ressources humaines et financières de l'Organisation en procédant à des audits internes, à des inspections et à des évaluations, et à des enquêtes.

En 2022, le BSCI donnera la priorité aux activités de contrôle dans les domaines suivants : a) appui aux États membres pour la réalisation des objectifs de développement durable ; b) riposte à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et enseignements tirés de la pandémie concernant la cohérence du système des Nations Unies et la continuité des opérations ; c) mise en œuvre des réformes du Secrétaire général dans les domaines de la gestion, de la paix et de la sécurité, et du développement ; d) renforcement de la culture organisationnelle bâtie sur le respect, l'égalité et les résultats ; e) mise en œuvre des stratégies du Secrétaire général sur les données, la parité des genres et la durabilité environnementale.

Le plan-programme pour 2022 cherche à valoriser l'intérêt des activités du BSCI, à leur donner la plus forte résonance possible et à en assurer la cohésion avec celles du Comité des commissaires aux comptes et du Corps commun d'inspection.

Nous continuerons à améliorer la formulation, le suivi et l'application des recommandations du Bureau afin de renforcer encore les mesures prises par l'Organisation pour améliorer la gestion des risques et l'application du principe de responsabilité.

Nous gérerons attentivement nos ressources financières et humaines afin d'obtenir les résultats escomptés de la manière la plus éthique, la plus efficace et la moins coûteuse possible.

Pour nous tous au BSCI, l'objectif est de faire que le Bureau contribue le plus possible aux travaux de l'Organisation.

La Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne
(*Signé*) Fatoumata **Ndiaye**

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 30.1 Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses fonctions de contrôle des ressources humaines et financières de l'Organisation en procédant à des audits internes, à des inspections et à des évaluations, et à des enquêtes. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [48/218 B](#), [54/244](#), [59/272](#), [64/263](#), [69/253](#) et [74/257](#). Le Bureau continuera à maintenir son indépendance opérationnelle en cherchant à atteindre ses objectifs.
- 30.2 Dans le cadre de ses activités d'audit interne, le Bureau examine, étudie et évalue l'utilisation des ressources financières de l'Organisation des Nations Unies afin de garantir l'exécution des programmes et l'application des textes des organes délibérants définissant les mandats et de vérifier que les directeurs de programme respectent les règles et règlements financiers et administratifs, ainsi que les recommandations approuvées des organes de contrôle externe ; il procède à des audits de performance pour évaluer la capacité de l'Organisation à s'adapter aux exigences des programmes et des textes des organes délibérants et l'efficacité des systèmes de contrôle interne.
- 30.3 Dans le cadre de ses évaluations des activités et de ses inspections, le Bureau évalue l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes et de l'application des textes des organes délibérants par l'Organisation.
- 30.4 Lorsqu'il mène des enquêtes, le Bureau examine les rapports faisant état d'infractions aux règlements, règles et textes administratifs pertinents de l'Organisation des Nations Unies et transmet au Secrétaire général les résultats de ces investigations, en les accompagnant de recommandations visant à aider le Secrétaire général à décider des mesures juridictionnelles ou disciplinaires à prendre.
- 30.5 Le Bureau peut également épauler les responsables et les conseiller sur la manière d'exercer efficacement leurs responsabilités et d'appliquer les recommandations, et aider les directeurs et directrices de programmes à pratiquer l'auto-évaluation en leur offrant le soutien méthodologique dont ils ont besoin.
- 30.6 Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit continue de conseiller le Bureau sur la manière de renforcer la planification et la budgétisation des programmes en fonction des risques en procédant à des évaluations des capacités qui servent de point de départ pour déterminer les ressources dont le Bureau a besoin pour s'acquitter de son mandat avec efficacité et efficience.

Stratégie et facteurs externes pour 2022

- 30.7 Pour contribuer à l'ambition du Secrétaire général de bâtir un avenir plus durable et plus inclusif et de réformer l'Organisation pour mieux concrétiser cette ambition, la stratégie pour 2022 donne la priorité aux activités du programme dans les domaines suivants : a) appui aux États membres pour la réalisation des objectifs de développement durable ; b) riposte à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et enseignements tirés de la pandémie concernant la cohérence du système des Nations Unies et la continuité des opérations ; c) mise en œuvre des réformes du Secrétaire général dans les domaines de la gestion, de la paix et de la sécurité, et du développement ; d) renforcement de la culture organisationnelle bâtie sur le respect, l'égalité et les résultats ; e) mise en œuvre des stratégies du Secrétaire général sur les données, la parité des genres et la durabilité environnementale.
- 30.8 En travaillant en plus étroite collaboration avec les hauts responsables de l'Organisation, le Bureau déterminera les risques pour l'Organisation et offrira en temps utile des services d'assurance et des

conseils concernant les questions liées à la gestion rationnelle, efficace, éthique et à moindre coût des ressources.

- 30.9 Le Bureau a tenu compte, pour l'établissement des produits et activités prévus pour 2022, des enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les produits et activités prévus comprennent des missions de contrôle qui portent sur les conséquences que la riposte de l'Organisation à la COVID-19 a sur les résultats et les réalisations. On trouvera des exemples de produits et d'activités prévus dans la partie relative aux sous-programmes 1 et 2.
- 30.10 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau se coordonne avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et assure la liaison, s'il y a lieu, avec les bureaux qui interviennent dans le système de justice interne de l'Organisation.
- 30.11 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau est membre des Représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies, des Représentants des services d'enquête du système des Nations Unies et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il coopère étroitement avec les milieux universitaires par l'intermédiaire de l'École des cadres du système des Nations Unies et des séminaires d'échange des praticiens de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, où interviennent également des membres d'institutions internationales et nationales chargées de l'évaluation, dont EvalPartners¹.
- 30.12 En ce qui concerne les facteurs externes, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 : le Bureau a libre accès au personnel de l'Organisation et à ses dossiers et autres informations requises.
- 30.13 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.
- 30.14 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Dans le cadre du sous-programme 1, il évalue tout risque relatif aux questions de genre et en tient dûment compte dans ses audits. Dans le cadre du sous-programme 2, il procède à ses évaluations conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux documents d'orientation établis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Dans le cadre du sous-programme 3, une méthodologie d'enquête tenant compte des questions de genre et centrée sur les victimes a été mise au point pour les enquêtes sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- 30.15 Le Bureau s'est engagé à poursuivre les objectifs d'inclusion et d'autonomisation des personnes handicapées et rendra compte de ses résultats eu égard au dispositif d'application du principe de responsabilité présenté dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. En 2022, le travail du Bureau couvrira également les activités que l'Organisation mènera pour mettre en œuvre la Stratégie.
- 30.16 Le Bureau s'efforcera de préserver un environnement de travail où l'accent est mis sur la responsabilité de chacun(e) envers les résultats, qui favorise l'harmonie, l'apprentissage et le professionnalisme. Il veillera à ce que le personnel ait les connaissances et les compétences nécessaires pour proposer des solutions visant à remédier aux risques et aux écarts constatés dans la mise en œuvre des stratégies du Secrétariat relatives aux données, à la parité des genres, à l'environnement et au handicap, à intégrer la riposte à la COVID-19 dans les programmes et à améliorer la délégation de pouvoirs aux entités qui sont sur le terrain, l'accent devant être mis

¹ Formé par l'Organisation internationale de coopération en matière d'évaluation et l'ONU, EvalPartners est un partenariat entre des organisations de la société civile et des organisations bénévoles qui se consacrent à l'évaluation.

davantage sur les résultats. Cela se traduira, par exemple, par le renforcement des profils d'emploi types des auditeurs, dans lesquels seront exigées des compétences en matière d'analyse de données. Le BSCI améliorera également les orientations méthodologiques concernant les évaluations thématiques et les évaluations des produits découlant des programmes, y compris pour les composantes de maintien de la paix, et arrêtera des orientations portant sur l'intégration de la riposte à la COVID-19 et les enseignements tirés de la pandémie au moment de la conception des évaluations. Il tiendra compte également de la parité des genres, des préoccupations environnementales et de l'inclusion du handicap dans toutes ses activités de contrôle. Le sous-programme 3 permettra d'améliorer l'utilisation de données disponibles pour la planification des enquêtes. De plus, la fonctionnalité analytique de l'outil en ligne TeamMate permettra d'améliorer les capacités de communication et de faciliter l'obtention des rapports pour mieux suivre l'application des recommandations.

Exécution du programme en 2020

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

- 30.17 En 2020, la pandémie a entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour le Bureau. Celui-ci a dû mener à distance des activités de contrôle qui sont d'ordinaire effectuées en personne ou par observation directe. Il a également dû annuler ou reporter plusieurs missions d'audit et d'évaluation internes prévues. Des exemples concrets de ces conséquences sont donnés pour chacun des trois sous-programmes. Le changement d'approche ainsi que le report et l'annulation de produits et d'activités prévus ont également eu des conséquences pour les résultats escomptés pour 2020, comme indiqué dans la partie relative à l'exécution des sous-programmes 1 et 2.
- 30.18 Pour aider les entités à faire face aux problèmes liés à la pandémie, le Bureau a apporté des aménagements à certaines activités, qui concourent aux objectifs du programme. Ces aménagements ont consisté notamment à faire ce qui suit : services consultatifs supplémentaires en lien avec les évaluations des risques menées dans les missions pour faire face à la COVID-19 ; aide au Département de l'appui opérationnel du Siège en ce qui concerne le pré-audit des achats d'urgence liés à COVID-19 ; soutien à l'Organisation en général par l'établissement d'une théorie du changement à l'appui de l'évaluation des risques liée à la COVID-19. On trouvera un récapitulatif de ces activités dans la partie relative aux sous-programmes 1 et 2.
- 30.19 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et dans le cadre des efforts faits pour reconstruire en mieux, le Bureau tirera parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Parmi les exemples et les enseignements, citons la nécessité absolue pour lui d'approfondir sa connaissance des systèmes et des données numériques qu'il utilise pour exercer ses fonctions, et d'y avoir accès. Il est prévu de développer la stratégie d'exploitation des données du Bureau afin que celui-ci soit plus résilient face aux bouleversements et pour assurer la continuité des opérations.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 30.20 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

48/218 B	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	61/275	fonds, programmes et institutions spécialisées
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005		Mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et renforcement du Bureau des services de contrôle interne
71/245	Examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'Organisation des Nations Unies et de ses	74/257	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale

Produits

- 30.21 On trouvera dans le tableau 30.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 30.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (Première partie)	1	1	1	1
2. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (Deuxième partie)	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	37	18	19	31
3. Séances de la Cinquième Commission	8	8	8	8
4. Séances du Comité du programme et de la coordination	21	4	3	17
5. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	4	2	4	2
6. Séances du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	–	3	4	2
7. Formation au système de suivi des recommandations du Bureau des services de contrôle interne	–	3	4	2
Publications (nombre de publications)	2	1	2	1
8. Rapport semestriel au Secrétaire général	2	1	2	1
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : avis d'experts donnés à la direction sur des questions de portée générale liées à la gouvernance, à la gestion des risques et au contrôle, et présentation des résultats des activités de contrôle.				
Bases de données et supports numériques : tenue d'une base de données complète et d'un tableau de bord permettant de suivre l'application du millier de recommandations non encore appliquées du Bureau.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : publication de contenus sur des plateformes de communication, réunions d'information et exposés sur les activités de contrôle.				

Activités d'évaluation

- 30.22 Le BSCI ne fait pas l'objet d'une évaluation mais ses sous-programmes suivent les pratiques de contrôle interne de la profession et il est procédé à une évaluation externe de la qualité tous les cinq ans au moins.

Programme de travail

Sous-programme 1

Audit interne

Objectif

- 30.23 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de permettre à l'Organisation de mener ses programmes de façon plus rationnelle et plus efficace et d'obtenir des résultats plus probants tout en limitant les coûts, conformément aux meilleures pratiques de gestion.

Stratégie

- 30.24 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on mènera des activités d'audit interne dans le cadre du sous-programme en vue de formuler des recommandations visant à améliorer les dispositifs de contrôle et les processus clés et de déceler les problèmes relatifs à l'application du principe de responsabilité. En 2022, on accordera une attention particulière à la façon dont la pandémie a joué sur l'évolution de ces dispositifs et processus clés.
- 30.25 Le travail mené en collaboration avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité se poursuivra, l'objectif étant d'émettre des avis sur l'application des recommandations issues de l'examen du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation effectué conjointement avec le sous-programme 2. Plusieurs autres activités du sous-programme s'inscriront dans le prolongement des conclusions de cet examen et porteront sur la performance des entités, notamment sur l'utilisation qui est faite de la délégation de pouvoirs et des déclarations relatives au contrôle interne.
- 30.26 On s'efforcera d'appliquer les meilleures techniques d'audit et de mieux exploiter les données et les systèmes informatiques, en se fondant sur les enseignements tirés en 2020 de la crise sanitaire. La mise en service d'un système plus performant de gestion des audits, accessible en ligne, permettra de continuer d'améliorer la gestion des audits et de mieux suivre l'application des recommandations. On donnera également suite aux conclusions de l'auto-évaluation menée en 2020 sur les normes d'audit interne concernées, notamment en améliorant les méthodes du sous-programme en matière d'évaluation des risques et de collecte d'éléments probants. On s'attachera à améliorer aussi la planification du travail de sorte que les priorités transversales de l'Organisation soient prises en compte dans les missions d'audit interne et on recourra davantage à l'analyse des données pour assurer le suivi de l'application du plan de travail dans un environnement dynamique. En outre, il est prévu de faire faire une évaluation externe de la qualité du sous-programme, conformément aux principes du contrôle interne établis dans la profession.
- 30.27 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant : rendre les travaux de l'Organisation plus rationnels et plus efficaces tout en limitant les coûts et permettre d'obtenir des résultats plus probants.

Exécution du programme en 2020

- 30.28 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Renforcement du dispositif de contrôle interne devant permettre à l'Organisation d'obtenir des résultats constants et d'améliorer sa transparence

- 30.29 L'objectif des audits internes menés dans le cadre du sous-programme était d'améliorer les processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle intervenant dans les entités et les domaines qui relevaient du plan d'audit interne pour 2020. En tout, 93 rapports d'audit et mémorandums

consultatifs destinés aux directeurs de programme ont été publiés ; ils contenaient un total de 377 recommandations. Parmi eux, on comptait 27 rapports concernant des entités financées au titre du budget ordinaire, 30 rapports relatifs à des entités financées au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 36 rapports portant sur des entités bénéficiant de ressources extrabudgétaires (dont 17 sur le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et 7 sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies).

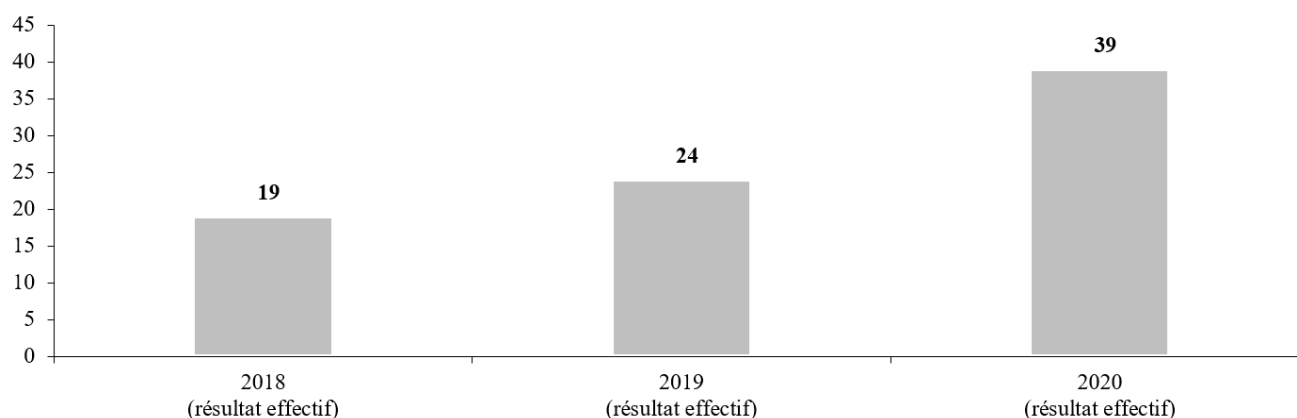
- 30.30 Les systèmes de gouvernance sont des dispositifs de contrôle qui jouent un rôle clé dans l'obtention de résultats constants et l'amélioration de la transparence en matière d'exécution des mandats. En 2020, les audits réalisés dans le cadre du sous-programme ont porté sur les activités relevant des mécanismes de gouvernance et des processus connexes du Bureau de la gestion des investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (comme l'avait demandé l'Assemblée générale), et ceux menés au Secrétariat ont porté sur les activités relatives aux achats et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la protection des données et de la vie privée ainsi qu'aux systèmes informatisés de gestion des documents. Les recommandations formulées à l'occasion de cette deuxième catégorie d'audits visaient à renforcer les dispositifs de gouvernance, c'est-à-dire, par exemple, à donner des orientations relatives à la continuité des opérations en cas de situations imprévues (la crise sanitaire, par exemple). Les mesures initialement prises par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour faire face à la pandémie ont également fait l'objet d'audits.
- 30.31 Dans l'optique du renforcement du dispositif de contrôle interne du Secrétariat et à la demande du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le sous-programme a donné des conseils pour l'établissement des déclarations relatives au contrôle interne concernant les achats, les ressources humaines et la logistique et de la liste de contrôle pour l'auto-évaluation de la performance destinée aux différentes entités.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.32 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'application dans les délais impartis de 39 % des recommandations visant à parer aux risques liés au contrôle interne (voir la figure 30.I).

Figure 30.I

Mesure des résultats : pourcentage de recommandations visant à parer aux risques liés au contrôle interne appliquées dans les délais impartis



Note : les mémorandums consultatifs ou autres avis donnés aux entités ne sont pas inclus.

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du sous-programme

- 30.33 En 2020, en raison de la COVID-19, on a modifié la stratégie d'audit interne du sous-programme et annulé ou reporté l'exécution de plusieurs produits. Dans le cadre du sous-programme, il a été possible de réaliser des activités d'audit à distance, mais il a fallu plus de temps pour les mener à bien, car tous les documents n'étaient pas disponibles sous forme numérisée. Si le BSCI a pu garder un accès au personnel grâce à la visioconférence, les échanges ainsi menés n'étaient pas d'aussi bonne qualité que ceux conduits en présentiel. Il a été difficile de procéder aux vérifications physiques et à l'inspection des dispositifs de contrôle informel et des infrastructures informatiques. En raison de ces contraintes, 53 produits prévus ont été annulés. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour le résultat 2.
- 30.34 Pour aider les départements à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a retenu 24 activités supplémentaires, qui concourent aux objectifs du sous-programme. On a ajouté plusieurs missions ayant trait aux conséquences de la pandémie, parmi lesquelles un examen des mesures de gestion prises dans les opérations de maintien de la paix pour assurer la continuité des opérations et le bien-être des membres du personnel, la prestation de services consultatifs dans les domaines de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des interventions en espèces et du suivi à distance des partenaires d'exécution du HCR, et le pré-audit des achats d'urgence liés à la COVID-19, mené pour épauler le Département de l'appui opérationnel.

Résultats escomptés pour 2022

- 30.35 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : une deuxième ligne de maîtrise des risques renforcée visant à améliorer la conformité et la gestion des risques dans l'Organisation²**Exécution du programme en 2020**

- 30.36 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on a procédé à des audits et formulé des recommandations visant à renforcer les fonctions centralisées de facilitation des activités au Secrétariat. En 2020, on a accordé une attention particulière aux efforts faits par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le Département de l'appui opérationnel, le Département de la sûreté et de la sécurité et le Bureau de l'informatique et des communications pour renforcer les fonctions de gestion des risques, de contrôle interne et d'application du principe de responsabilité, notamment s'agissant de la gestion des données et de la délégation de pouvoirs.
- 30.37 Le travail susmentionné a contribué à ce que 15 % des recommandations que les auditeurs avaient adressées aux départements du Secrétariat qui exercent des fonctions centralisées de facilitation des activités soient acceptées, soit plus que la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020 (12 %).

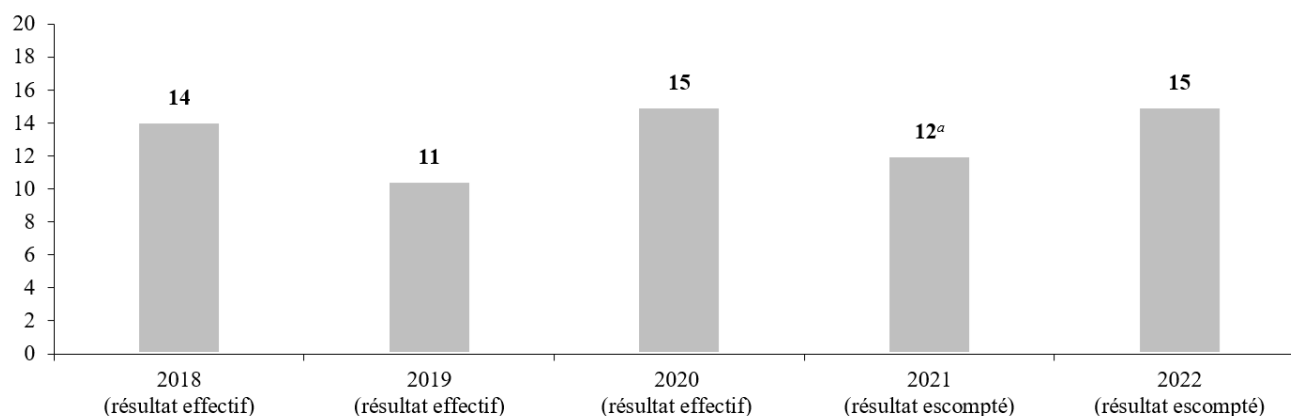
Projet de plan-programme pour 2022

- 30.38 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, il est prévu de procéder à des audits de l'efficacité de la gestion des données et des systèmes informatiques dans huit entités, l'objectif étant de veiller à la mise en œuvre réussie du dispositif de délégation de pouvoirs. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.II).

² Voir le projet de budget-programme pour 2020 [[A/74/6 \(Sect. 30\)](#)].

Figure 30.II

Mesure des résultats : pourcentage annuel de recommandations des auditeurs adressées aux départements du Secrétariat qui exercent des fonctions centralisées de facilitation des activités ayant été acceptées



^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : amélioration des résultats grâce à la prise de mesures plus pertinentes, en temps utile, par les directeurs de programme, pour l'application des recommandations des auditeurs³

Exécution du programme en 2020

- 30.39 Dans le cadre du sous-programme, le Bureau a amélioré la formulation de ses recommandations de manière à y énoncer clairement les causes des problèmes de performance et les risques que ceux-ci font courir, afin que les directeurs de programme comprennent mieux la raison d'être et l'importance des recommandations et qu'ils les appliquent sans tarder. Comme indicateur de sa propre performance, il s'est fixé une cible lui permettant de déterminer si ses recommandations avaient un effet plus immédiat qu'auparavant sur les mesures prises par les directeurs : il vise à ce qu'au moins 85 % de toutes les recommandations soient appliquées dans les 24 mois.
- 30.40 Le travail susmentionné a contribué à faire en sorte que 70 % des recommandations soient appliquées (classées) dans un délai de 24 mois, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme de 2021 (85 %). Ces résultats inférieurs aux prévisions s'expliquent en partie par la crise sanitaire, qui a entravé le suivi de l'application des recommandations.

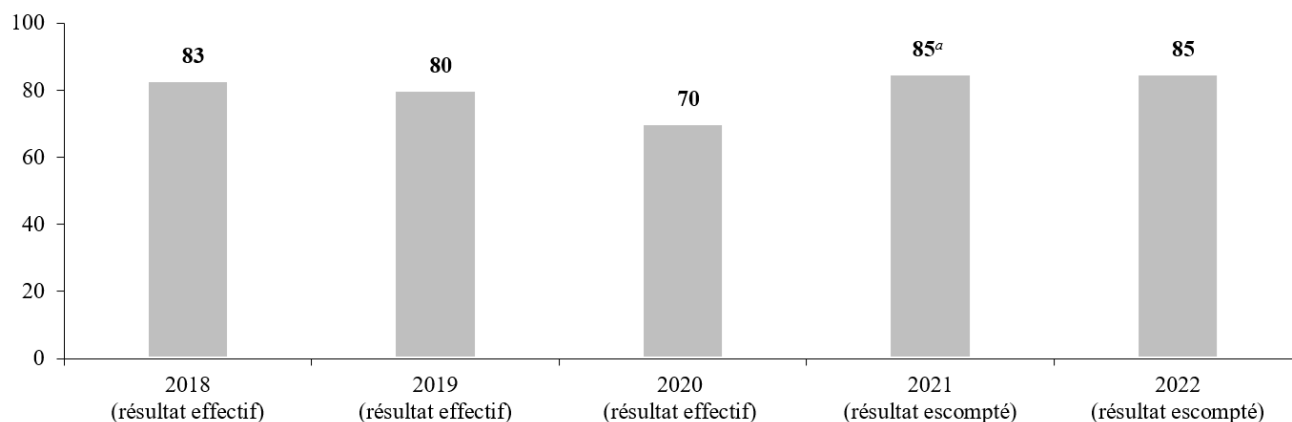
Projet de plan-programme pour 2022

- 30.41 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on formulera des recommandations utiles auxquelles il sera possible de donner suite dans un délai raisonnable, et l'on continuera de collaborer avec les directeurs en vue de la mise en application rapide de celles-ci. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.III).

³ Voir le budget-programme de 2021 ([A/75/6/Add.1](#)).

Figure 30.III

Mesure des résultats : pourcentage des recommandations appliquées (classées) dans un délai de 24 mois



^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : renforcement de la gouvernance des données en vue de l'amélioration de la performance de l'Organisation et de l'application du principe de responsabilité

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.42 En 2020 et 2021, dans le cadre du sous-programme, on a mené des activités d'assurance et fourni des services consultatifs qui ont porté sur les domaines du classement, du traitement et de la protection des données ainsi que de la gestion des documents et concerné la plupart des entités du Secrétariat, y compris les opérations de maintien de la paix. Une partie du travail ainsi effectué concourt à l'élaboration de grandes orientations concernant la gouvernance des données au Secrétariat.

Enseignements tirés et changements prévus

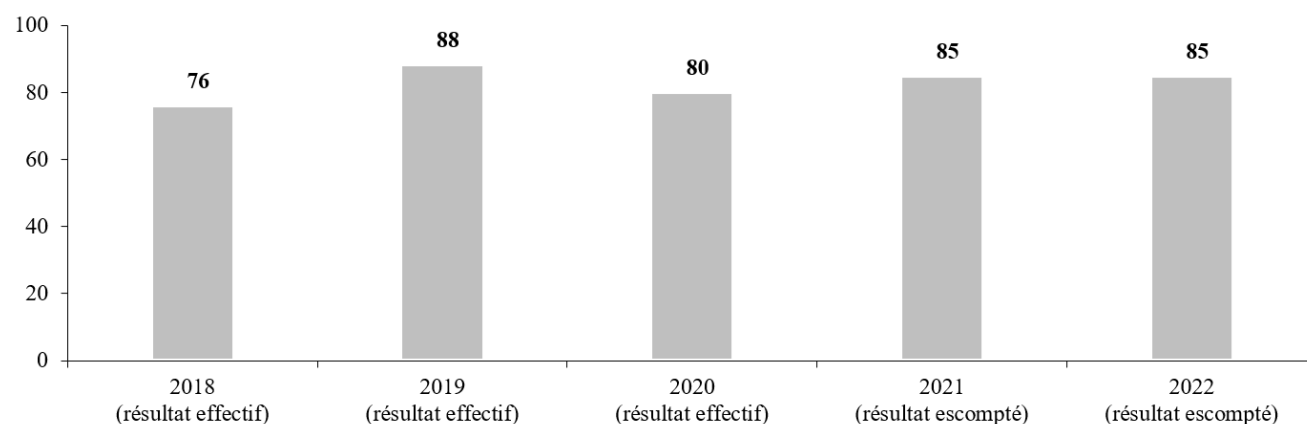
- 30.43 Les enseignements tirés sont les suivants : l'action menée dans le cadre du sous-programme pour renforcer la capacité de procéder à des audits dans des domaines tels que la gouvernance des données s'est avérée essentielle, en ce qu'elle a permis de fournir des services d'appui à la continuité des opérations et à la gestion des crises et d'adapter rapidement les programmes afin que les principaux mandats soient exécutés et les principaux objectifs atteints pendant la pandémie. Elle a également contribué utilement à l'élaboration de grandes orientations concernant la gouvernance des données au Secrétariat, grâce aux évaluations approfondies qui ont été menées sur les pratiques internes des entités du Secrétariat concernant la gestion des données. Compte tenu de ces enseignements, on renforcera l'action menée dans le cadre du sous-programme pour s'attaquer aux domaines où les risques sont plus élevés et formuler des recommandations visant à renforcer encore la gouvernance des données, afin d'améliorer la performance de l'Organisation et l'application du principe de responsabilité. Les audits seront axés sur des sujets tels que la gestion de la confidentialité, de la disponibilité, de l'exploitabilité, de la sécurité et de l'intégrité des données, afin d'appuyer la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout et de renforcer la résilience de l'Organisation face aux chocs extérieurs.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.44 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le taux d'application des recommandations des auditeurs (85 %) qui améliorent la gouvernance des données dans l'Organisation (voir la figure 30.IV).

Figure 30.IV

Mesure des résultats : pourcentage de recommandations des auditeurs formulées au cours d'une année donnée ayant été appliquées et améliorant la gouvernance des données de l'Organisation



Textes des organes délibérants définissant les mandats

30.45 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

67/244 B	Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	72/266 B	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
		74/256	Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Produits

30.46 On trouvera dans le tableau 30.2 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.2

Sous-programme 1 : produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	—
1. Audit des mécanismes de gouvernance du Bureau de la gestion des investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (résolution 74/263)	1	1	—	—
2. Rapport biennal sur les achats, axé sur la planification de la demande et de l'approvisionnement en biens dans les missions de maintien de la paix (résolution 72/266 B), compte tenu des restrictions applicables au personnel ayant participé aux activités d'achat après la cessation de service (résolution 74/256)	—	—	1	—

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	150	93	150	150
3. Rapports d’audit interne (activités d’assurance et services consultatifs)	150	93	150	150
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : avis d’experts sur des questions liées aux activités de contrôle, en coordination avec d’autres organes de contrôle, dans le cadre de réunions bilatérales et tripartites avec le Corps commun d’inspection et le Comité des commissaires aux comptes.				

Sous-programme 2 **Inspection et évaluation**

Objectif

- 30.47 L’objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer la pertinence, l’efficacité, l’efficacé et l’impact de l’exécution des programmes et de l’application des textes des organes délibérants définissant les mandats de l’Organisation, ainsi que d’améliorer la prise de décisions, l’application du principe de responsabilité et l’apprentissage.

Stratégie

- 30.48 Pour contribuer à la réalisation de l’objectif, l’équipe chargée de l’exécution du sous-programme accordera la priorité aux résultats concrets obtenus par les entités du Secrétariat au niveau des sous-programmes, notamment ceux qui avaient trait à la paix et à la sécurité, au développement durable, aux droits humains et aux affaires humanitaires. Pour mener à bien ses évaluations, elle tiendra compte des stratégies du Secrétaire général en matière de genre, de durabilité environnementale et de données, ainsi que de l’impact de la COVID-19 sur l’exécution du programme et, partant, la mise en œuvre du mandat.
- 30.49 L’équipe chargée de l’exécution du sous-programme continuera d’affiner ses méthodes et de concevoir des systèmes d’évaluation et des techniques de collecte de données appropriés pour mieux évaluer les programmes. À l’appui de la réforme de la gestion du Secrétaire général, qui appelle au renforcement de la capacité d’évaluation du Secrétariat, l’équipe chargée de l’exécution du sous-programme prévoit de fournir des conseils méthodologiques et un appui au renforcement des capacités, de manière continue et régulière, aux entités du Secrétariat et à l’ensemble de l’Organisation, en partenariat avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Elle appuiera également l’évaluation à l’échelle du système en collaborant avec le Cabinet du Secrétaire général. L’organisation régulière de consultations tripartites et bilatérales avec le Corps commun d’inspection et le Comité des commissaires aux comptes permettra de continuer de renforcer les synergies entre le plan de travail du sous-programme et ceux des autres organes de contrôle. L’équipe chargée de l’exécution du sous-programme prévoit d’achever les évaluations des sous-programmes de trois commissions régionales et les évaluations de la fonction de coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ainsi qu’une évaluation thématique dont le thème reste à déterminer. En 2021, elle lancera l’évaluation des méthodes de travail du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux mandatée par le Conseil de sécurité, lequel l’examinera en 2022.
- 30.50 L’équipe chargée de l’exécution du sous-programme participera aux séminaires annuels d’échange des praticiens de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation, où interviennent fréquemment des universitaires et des membres d’institutions internationales et nationales chargées

de l'évaluation, dont EvalPartners. Le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation a en outre entrepris de développer un programme d'élaboration de certificats d'évaluation en partenariat avec les universitaires, par le truchement de son groupe de travail sur la professionnalisation de l'évaluation. Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer les évaluations du Secrétariat, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme travaillera aux côtés du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité pour élaborer et mettre en œuvre un programme de formation à l'évaluation du Secrétariat, en partenariat avec l'École des cadres du système des Nations Unies.

30.51 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) amélioration de l'apprentissage et de la responsabilisation des départements et bureaux de manière à leur permettre d'atteindre les résultats prévus au titre de leurs programmes de travail au niveau des sous-programmes et de mettre à profit les enseignements tirés, notamment lors de la pandémie de COVID-19 ;
- b) renforcement des capacités et des performances en matière d'évaluation, et utilisation accrue des résultats de l'évaluation pour éclairer la planification des programmes au sein de l'Organisation.

Exécution du programme en 2020

30.52 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Renforcement de la culture d'apprentissage dans l'Organisation

30.53 L'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a développé de nouveaux supports de connaissance en exploitant des données d'évaluation collectées précédemment, aux fins de l'élaboration de rapports de synthèse des évaluations et d'orientations. Ces rapports de synthèse ont permis de mettre en commun des tendances et des perspectives et, partant, facilité l'apprentissage institutionnel. Le rapport de synthèse de l'évaluation sur la culture institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies a été publié en juin 2020. Dans celui-ci, les questions d'importance pour les hauts responsables ont été mises en évidence, notamment la nécessité de renforcer : a) le suivi et l'évaluation ; b) la réflexion stratégique pour obtenir des résultats ; c) la communication et le partage des connaissances ; d) l'intégration Siège/terrain ; e) l'intégration de la dimension de genre en garantissant l'égalité des chances professionnelles pour l'ensemble du personnel, et la nécessité de prendre dûment en considération les questions de genre tant au niveau stratégique qu'opérationnel. L'élaboration d'un rapport de synthèse sur la coordination et d'un autre sur la planification stratégique a également été entamée et devrait être achevée au premier trimestre de 2021.

30.54 L'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a produit une synthèse des directives de l'ONU pour l'évaluation en période de COVID-19, en se fondant sur les directives publiées par les bureaux d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour la population, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), du HCR, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette synthèse a contribué à l'élaboration d'un protocole d'évaluation de la riposte à la COVID-19, qui servira d'orientation à l'intention des services d'évaluation du Secrétariat.

30.55 En se fondant sur l'approche de la théorie du changement, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a élaboré une analyse détaillée et un diagramme de la chaîne de causes et d'effets de la riposte de l'ONU face à la COVID-19, qui contribueront aux travaux d'évaluation des risques du sous-programme 4 du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et au projet d'évaluation sur les premiers enseignements tirés et l'évaluabilité du fonds d'affectation

spéciale pluripartenaires des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, entrepris par le Cabinet du Secrétaire général.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.56 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le renforcement de l'apprentissage sur les tendances et des bonnes pratiques, par le truchement de rapports de synthèse d'évaluation interdépartementaux et de normes communes sur l'évaluation de la riposte à la pandémie de COVID-19 à l'intention du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (voir tableau 30.3).

Tableau 30.3
Mesure des résultats

<i>Produits livrés : 2018</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>
• Apprentissage institutionnel sur les tendances et les bonnes pratiques au moyen d'évaluations ciblées des programmes	• Apprentissage institutionnel sur les tendances et les bonnes pratiques au moyen d'évaluations ciblées des programmes	• Renforcement de l'apprentissage en matière de tendances et de bonnes pratiques au moyen de rapports de synthèse d'évaluation interdépartementaux • Normes communes sur l'évaluation de la riposte à la COVID-19 à l'intention du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du sous-programme

- 30.57 Compte tenu de l'incidence de la COVID-19, survenue en 2020, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a dû reporter à 2021 l'achèvement de deux rapports d'évaluation sur le maintien de la paix. Tandis que l'Organisation s'adaptait aux nouvelles modalités de travail adoptées en raison de la COVID-19, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a repris ses activités de contrôle en lançant de nouvelles évaluations au cours du quatrième trimestre. Compte tenu du démarrage tardif des nouvelles évaluations, tous les produits issus de celles-ci, qui auraient normalement dû être finalisés en mars 2021, seront reportés au dernier trimestre de l'année. Ce retard réduira le nombre d'évaluations examinées par le Comité du programme et de la coordination et par l'Assemblée générale, dans le cadre de son examen de l'exécution et de la conception des programmes du Secrétariat.
- 30.58 Dans le même temps, on a retenu de nouvelles activités, qui concourent aux objectifs du sous-programme. En raison de l'apparition de la COVID-19 en mars 2020 et des contraintes que celle-ci a fait peser sur les entités du Secrétariat, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme s'est focalisée sur l'innovation et le développement de nouveaux produits. Les nouveaux produits et les produits aménagés, ainsi que les activités, ont contribué aux résultats en 2020, comme indiqué pour le nouveau résultat dont il est question plus haut.

Résultats escomptés pour 2022

- 30.59 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : évaluation ciblée visant à améliorer la prise de décisions sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies et les questions relatives aux objectifs de développement durable⁴

Exécution du programme en 2020

- 30.60 En 2020, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a prévu de fournir davantage de données d'évaluation sur les résultats des réformes de l'ONU et les efforts déployés par l'Organisation pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. À ce titre, elle a mis davantage l'accent sur les évaluations portant sur ces deux domaines.
- 30.61 L'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a supervisé l'évaluation des initiatives de réforme par le truchement de ses évaluations du nouveau Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, et en effectuant des missions de conseil à l'appui du nouveau Bureau de coordination des activités de développement et du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Elle a également terminé une inspection de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes, à l'appui des efforts de réforme de la gestion visant à renforcer l'évaluation.
- 30.62 L'équipe chargée de l'évaluation du sous-programme a évalué les entités du Secrétariat chargées d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment le Département des affaires économiques et sociales ; le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ; l'ONUDC ; le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, via le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique ; la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; le Département de la communication globale. En outre, en réponse à une demande formulée par le Conseil de sécurité, l'équipe a également évalué les méthodes et les travaux du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Conformément à la pratique courante, le Bureau a lancé des enquêtes post-évaluation sur la qualité des rapports d'évaluation.
- 30.63 Les travaux susmentionnés ont contribué à l'adoption d'une approche structurée de l'évaluation de la réforme de l'ONU et des questions relatives aux objectifs de développement durable dans le cadre des sept évaluations prévues, et ont permis d'appuyer neuf entités du Secrétariat dans leur prise de décisions, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dont il est question dans le budget-programme de 2020.

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.64 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme procédera à 13 évaluations et inspections des programmes et des thématiques intersectorielles du Secrétariat, en s'attachant à évaluer la réalisation des résultats du sous-programme, notamment ceux qui ont trait à la paix et à la sécurité, au développement durable, aux droits humains et aux affaires humanitaires. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 30.4)

Tableau 30.4
Mesure des résultats

<i>Produits livrés : 2018</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021^a</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
Évaluations ad hoc pour la prise de décisions sur la réforme de	Instauration d'un dialogue entre les directeurs de programme sur	Dans le cadre de l'évaluation de la réforme de l'Organisation et des	Augmentation de la part que représentent les recommandations	100 % des recommandations issues d'inspections et d'évaluations

⁴ Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 30)].

<i>Produits livrés : 2018</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021^a</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable : • Bureau des affaires de désarmement • Département de l'information • Bureau de la gestion des ressources humaines	l'évaluation de la réforme de l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable • Programme des Nations Unies pour le développement • Bureau des affaires juridiques • Bureau des affaires spatiales Préparation à la réalisation des objectifs de développement durable	questions relatives aux objectifs de développement durable, adoption d'une démarche structurée aux fins des sept évaluations prévues en vue d'appuyer neuf entités du Secrétariat dans leur processus de décisions	issues d'inspections et d'évaluations qui sont acceptées par les directeurs de programme par rapport au nombre total de recommandations, et application plus rapide de ces recommandations	acceptées par les directeurs de programme

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : contribuer davantage à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficacé et à l'impact des activités afin de renforcer la fonction d'évaluation au Secrétariat⁵

Exécution du programme en 2020

- 30.65 Dans le cadre du pilier Paix et sécurité, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a initié ses évaluations prévues concernant : a) les questions politiques dans les opérations de maintien de la paix ; b) le soutien de la MONUSCO aux institutions garantes de l'état de droit et de la sécurité en République démocratique du Congo ; c) la contribution de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali au retour, à la restauration et à l'extension de l'autorité de l'État dans le domaine de l'état de droit et de la lutte contre l'impunité dans le nord et le centre du Mali ; d) une évaluation thématique des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité dans le cadre du maintien de la paix. Au titre du pilier Développement, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a entamé les évaluations prévues concernant : a) la CEA – en accordant une attention particulière au sous-programme sur la politique macroéconomique ; b) la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes – en mettant l'accent sur le sous-programme relatif à la gouvernance macroéconomique ; c) la cohérence de l'élaboration des programmes des Nations Unies au niveau national, à l'appui du Programme 2030 (pour le Bureau de coordination du développement). Quel que soit le pilier, les phases initiales du travail d'évaluation se déroulent comme suit : réalisation de recherches préliminaires ; coordination avec les entités de contrôle internes et externes ; travail de cadrage, notamment des évaluations des risques et des études d'évaluabilité ; analyse des parties prenantes ; élaboration d'une théorie du changement au moyen de consultations étroites avec les responsables de la gestion des entités et les représentants des parties prenantes ; rédaction du document initial, consistant à imaginer la structure globale de l'évaluation et à expliquer en détail les méthodes d'évaluation et les sources de données.

⁵ Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

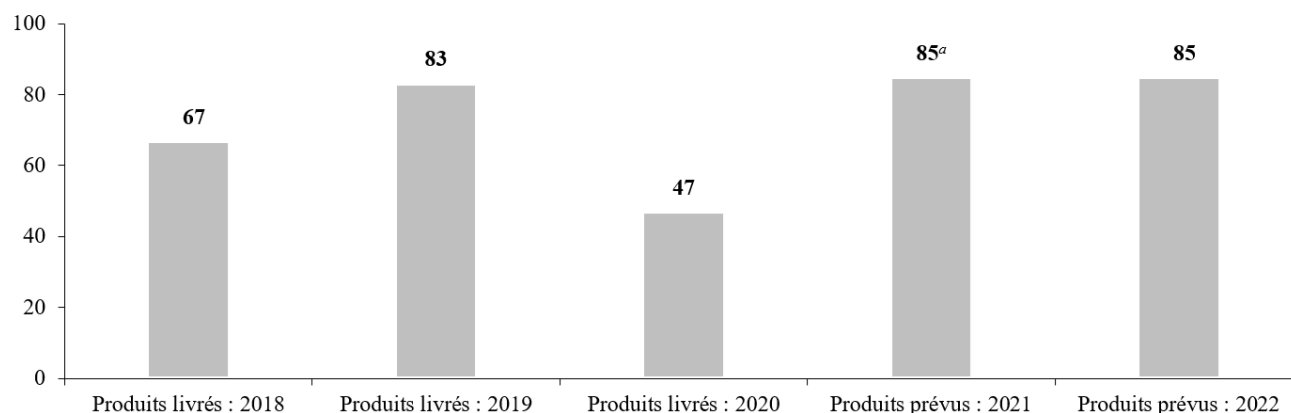
- 30.66 En outre, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a établi 26 notes d'information, mémorandums et documents d'orientation pour aider les entités à prendre des décisions et à tirer des enseignements, notamment des notes destinées au Département des affaires économiques et sociales, à la CEA, au Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, au Département de la communication globale, au Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et au Bureau de la coordination des activités de développement. Elle a en outre diffusé des résultats d'enquêtes ventilés relatifs à 13 missions de maintien de la paix.
- 30.67 L'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a poursuivi ses travaux de renforcement de la capacité d'évaluation du Secrétariat et d'extension du champ couvert par les évaluations en élaborant son rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale, ainsi qu'un tableau de bord de l'évaluation qui s'ajoutera audit rapport, et en soutenant la politique d'évaluation du Secrétaire général. En 2020, elle a également apporté un soutien méthodologique au bureau d'évaluation du Bureau de la lutte contre le terrorisme aux fins de l'évaluation du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, et a fourni des conseils méthodologiques et des outils d'évaluation aux missions politiques spéciales et aux missions de maintien de la paix.
- 30.68 Le travail effectué a contribué à atteindre un taux de mise en œuvre de 47 % des recommandations dans le délai indiqué de 24 mois, soit un taux inférieur à l'objectif de 85 % prévu dans le budget-programme pour 2021. Ce résultat s'explique en partie par le fait qu'un grand nombre d'anciennes recommandations ont été classées en 2020 et par le nouveau délai de mise en œuvre des recommandations, qui a été ramené à 24 mois, contre 36 auparavant. En 2021, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme fournira également un appui, notamment méthodologique, à cinq entités du Secrétariat afin qu'elles atteignent des normes de qualité acceptables en matière d'évaluation.

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.69 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. En 2022, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme prévoit de soumettre au Comité du programme et de la coordination et à l'Assemblée générale les sept évaluations mentionnées au paragraphe 30.65 ci-dessus. Elle poursuivra et achèvera ses travaux relatifs aux évaluations suivantes : a) la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le financement du développement au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; b) la prospérité économique partagée au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; c) la coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; d) la coopération et l'intégration économiques au titre du pilier Développement au sein de la Commission économique pour l'Europe ; e) le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ; f) les composantes de budgétisation axée sur les résultats (à déterminer), de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ou de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, et d'une cinquième mission, ainsi qu'un sujet thématique à déterminer. Elle achèvera également l'évaluation des méthodes de travail du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux mandatée par le Conseil de sécurité, lequel l'examinera en 2022. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.V).

Figure 30.V

Mesure des résultats : pourcentage des recommandations classées dans un délai de 24 mois



^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : renforcement de la fonction d'évaluation du Secrétariat pour une Organisation des Nations Unies plus pertinente, plus efficiente et plus efficace

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.70 Une évaluation rigoureuse favorise l'application du principe de responsabilité, l'apprentissage et la prise de décisions fondées sur des données probantes afin de renforcer la performance globale de l'Organisation des Nations Unies en matière d'obtention de résultats. Depuis 1994, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme publie un rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale, ainsi qu'un tableau de bord de l'évaluation qui s'ajoute audit rapport, lequel fournit une analyse de la performance et de l'indépendance de la fonction d'évaluation au sein du Secrétariat. Le Secrétaire général a estimé qu'il était essentiel de trouver des moyens de renforcer les capacités d'évaluation de ce dernier pour assurer la bonne mise en œuvre des diverses initiatives de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Par conséquent, dans son dernier rapport biennal, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme a augmenté le nombre d'entités évaluées.

Enseignements tirés et changements prévus

- 30.71 L'enseignement tiré est le suivant : on doit redoubler d'efforts pour appuyer les dispositifs d'évaluation dans l'ensemble du Secrétariat afin d'améliorer la fonction d'évaluation de l'Organisation. Le rapport biennal a également abouti à la conclusion suivante : la pratique de l'évaluation reste très inégale au sein du Secrétariat, les pratiques efficaces se limitant à une poignée d'entités ayant des fonctions établies et des ressources dédiées (principalement dans le cadre des piliers Développement et Droits humains) et étant largement axées sur les projets et définies par les donateurs. La pratique de l'évaluation était marginale, voire inexistante, dans la plupart des entités œuvrant dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la gestion et de l'appui. Les activités d'évaluation du sous-programme par les directeurs de programme, telles que requises par la circulaire du Secrétaire général sur le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ([ST/SGB/2018/3](#)), étaient insuffisantes dans l'ensemble de l'Organisation. Le manque de renforcement des capacités en matière d'évaluation et d'appui technique aux fins de l'amélioration des fonctions d'évaluation et de la culture de l'évaluation dans l'ensemble de l'Organisation continue de susciter de graves difficultés. Compte tenu de ces enseignements, dans

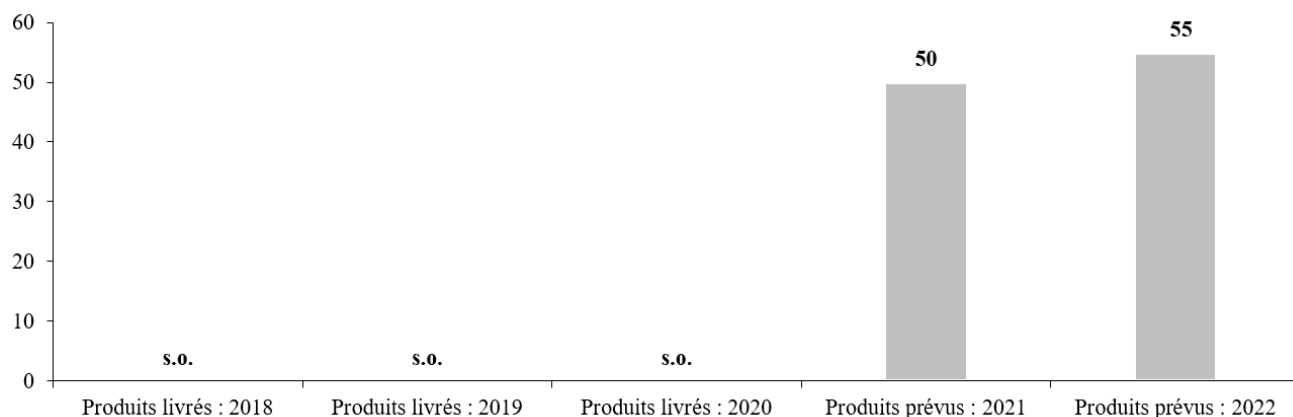
le cadre du sous-programme, on prévoit d'utiliser ces informations et d'assurer la coordination avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, ainsi qu'avec les fonctions d'évaluation d'autres entités, afin de renforcer l'appui apporté par l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme, les orientations et les outils de cette dernière visant à réaliser des évaluations de grande qualité dans l'ensemble du Secrétariat, y compris des orientations concernant les méthodes d'évaluation tenant compte des questions de genre et des droits humains, et de promouvoir l'intégration des éléments essentiels de l'évaluation (par exemple, les données probantes, l'indépendance, l'apprentissage, l'adaptation) dans les examens et les évaluations existants. Il s'agira également de coordonner et d'appuyer l'organisation d'une formation à l'évaluation à l'intention du personnel, des directeurs de programmes et des hauts responsables, afin de renforcer plus avant les capacités d'évaluation au sein du Secrétariat. L'équipe chargée de l'exécution du sous-programme améliorera la manière dont elle évalue la capacité d'évaluation de l'Organisation, en se concentrant sur les critères suivants : l'existence d'un dispositif d'évaluation ou d'un point focal dédié ; l'élaboration d'une politique d'évaluation propre à l'entité ; un programme de travail relatif aux évaluations.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.72 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'augmentation du pourcentage d'entités qui satisfont à au moins 80 % des critères de performance évalués dans le rapport biennal du BSCI sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale (voir la figure 30.VI).

Figure 30.VI

Mesure des résultats : pourcentage d'entités satisfaisant à au moins 80 % des critères de performance évalués dans le rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale



Note : Ces évaluations excluent le BSCI. Les données de référence seront établies à partir de 2021.

Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 30.73 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

60/254	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	72/266 A et B	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
		75/243	Planification des programmes

Produits

- 30.74 On trouvera dans le tableau 30.5 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.5

Sous-programme 2 : produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	16	8	1	8
1. Rapports d'évaluation portant sur divers programmes à l'intention de l'Assemblée générale (Comité du programme et de la coordination)	8	—	1	—
2. Examens triennaux de l'application des recommandations concernant l'évaluation de divers programmes	7	7	—	8
3. Évaluation du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux à l'intention du Conseil de sécurité	1	1	—	—
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	9	8	13	13
4. Rapports d'évaluation et d'inspection	9	8	11	13
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : notes d'informations, mémorandums et conseils fournis à toutes les entités du Secrétariat.				

Sous-programme 3 Investigations

Objectif

- 30.75 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques au sein de l'Organisation.

Stratégie

- 30.76 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, des enquêtes seront menées sur les signalements d'éventuelles infractions aux règlements, règles et procédures administratives pertinentes de l'Organisation. Le sous-programme permettra d'appuyer les efforts de systématisation des mesures

prises pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que le harcèlement sexuel. Il continuera de viser à renforcer les capacités de lutte contre la fraude et la corruption, notamment en matière d'assurance maladie. En outre, on s'attachera à diversifier la composition de l'équipe chargée de son exécution en s'appuyant sur les réseaux professionnels pour attirer des candidats intéressés et qualifiés issus de différents milieux.

- 30.77 On continuera de coordonner les activités du sous-programme avec celles des autres organes de contrôle de l'ONU, comme le Corps commun d'inspection et le Comité des commissaires aux comptes et participera aux travaux de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les entités des Nations Unies, en particulier au sein du sous-groupe chargé de l'amélioration des enquêtes sur le harcèlement sexuel. En outre, on prévoit de faire réaliser une évaluation externe de la qualité, dans le respect des normes professionnelles applicables au secteur du contrôle interne.
- 30.78 Le travail effectué devrait déboucher sur des décisions du Secrétaire général et de ses représentants concernant les mesures juridictionnelles, disciplinaires ou correctives, et une meilleure application du principe de responsabilité en cas de faute.

Exécution du programme en 2020

- 30.79 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur le résultat ci-après qui a dû être ajouté en 2020 ainsi que sur les résultats 1 et 2.

Renforcement de la capacité de l'Organisation de donner suite aux signalements de faute

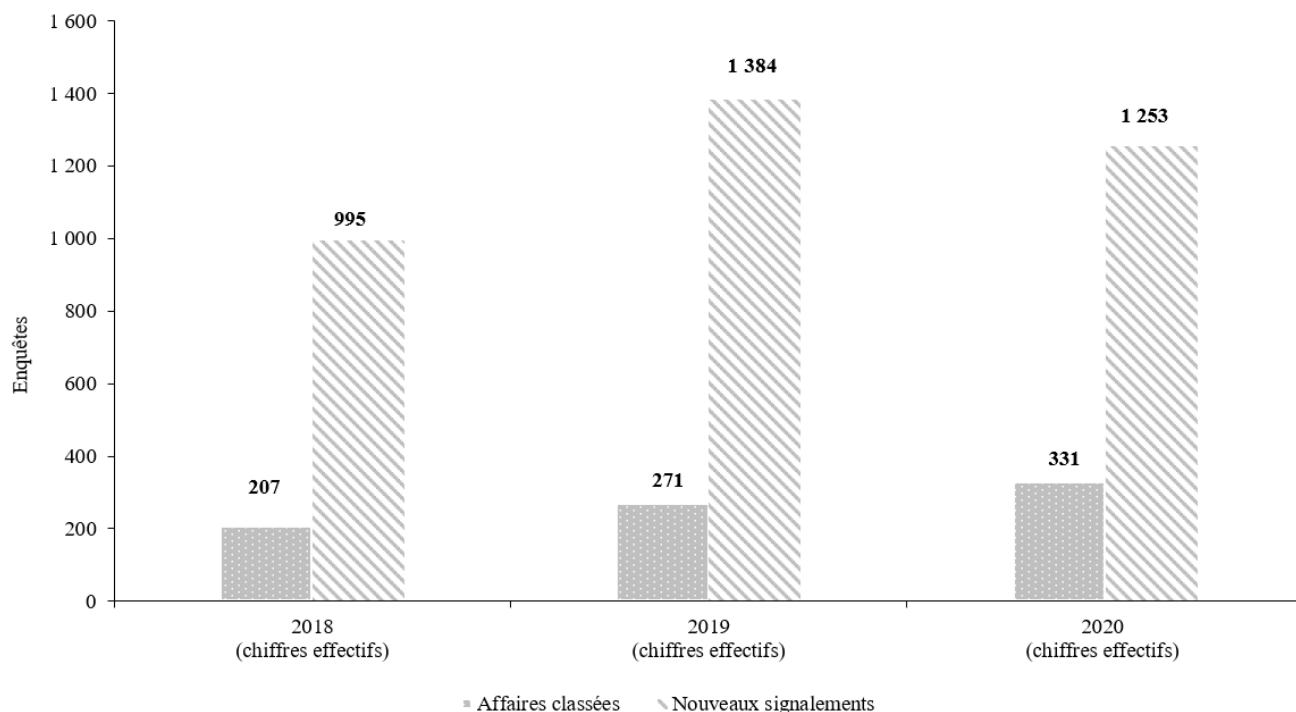
- 30.80 Alors que le nombre de nouveaux signalements de faute a baissé temporairement entre mars et mai 2020, il est remonté en juin, avec un retour ultérieur aux niveaux pré-pandémiques au dernier trimestre de l'année. Dans le cadre du sous-programme, on a continué à se concentrer sur les priorités de l'Organisation liées au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus sexuels, aux représailles, à la fraude et à la corruption. Les signalements de faute au BSCI sont restés nombreux malgré la pandémie, ce qui témoigne d'une confiance continue dans les mécanismes mis en place à cet effet. Il a été confirmé que la fraude à l'assurance maladie et la fraude par les partenaires d'exécution constituaient des domaines à haut risque. Dans ce contexte, une augmentation d'environ 22 % du taux de clôture des dossiers a été obtenue par rapport à 2019. En outre, malgré le ralentissement de certaines enquêtes en raison de la pandémie de COVID-19, leur délai moyen d'achèvement est resté assez constant.
- 30.81 Pour soutenir les enquêtes et les accélérer, on a cherché à introduire un logiciel médico-légal basé sur le cloud. Une priorité accrue a aussi été accordée à l'achèvement des enquêtes en attente de finalisation depuis la période précédente. Cet effort s'est notamment traduit par un plus grand nombre de rapports publiés et d'enquêtes finalisées en 2020 qu'en 2018 et 2019, respectivement.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.82 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'augmentation du nombre d'enquêtes finalisées, qui est passé de 207 en 2018 à 331 en 2019 (voir la figure 30.VII). Le nombre d'affaires classées par rapport au nombre de nouveaux signalements a progressé pour atteindre 26 % en 2020, contre 20 % en 2018 et 2019.

Figure 30.VII

Mesure des résultats : rapport entre les nouveaux signalements et les affaires classées à l'issue d'une enquête



Résultats escomptés pour 2022

- 30.83 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : recentrage sur les faits de harcèlement sexuel⁶

Exécution du programme en 2020

- 30.84 Grâce au sous-programme, la capacité d'enquête de l'Organisation sur les faits de harcèlement sexuel a été renforcée. Un manuel d'enquête sur les plaintes pour harcèlement sexuel pour adoption par le système des Nations Unies et ses partenaires a également été finalisé.
- 30.85 Le travail effectué a contribué à un délai d'achèvement de 10 mois des enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel, ce qui n'était pas conforme à la cible de 3 mois retenue dans le projet de budget-programme pour 2020. Le sous-programme a permis d'obtenir des résultats concernant 25 allégations de harcèlement sexuel (51 %) dans les neuf mois suivant la réception des dossiers et 10 autres (20 %) entre neuf et douze mois après le signalement.

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.86 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour progresser encore davantage vers l'objectif, le sous-programme renforcera sa contribution à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des abus sexuels et à la lutte contre ces pratiques en utilisant une approche rationalisée, accélérée et centrée

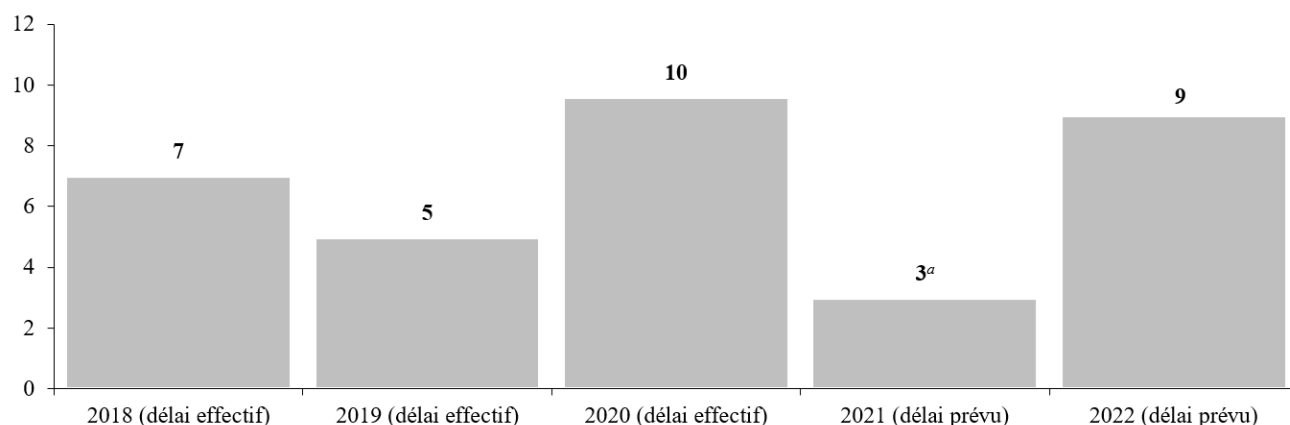
⁶ Voir le projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/6/Add.1](#)).

sur la victime du traitement des cas d'inconduite sexuelle à l'Organisation. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.VIII).

Figure 30.VIII

Mesure des résultats : délai moyen d'achèvement des enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel

(En nombre de mois)



^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : amélioration des enquêtes sur les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, de harcèlement sexuel, de fraude et de corruption, en accordant une attention particulière à la fraude dans le domaine des achats⁷

Exécution du programme en 2020

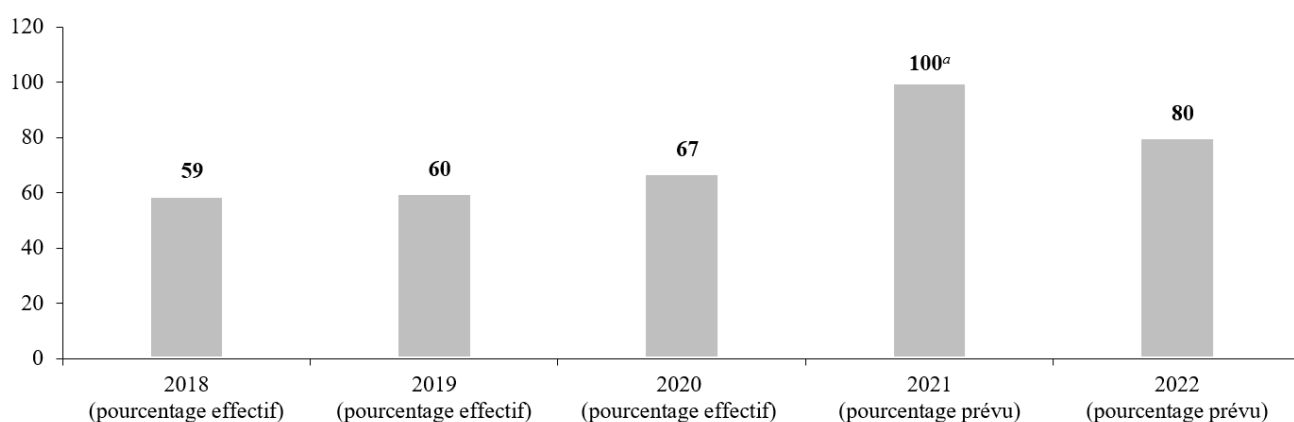
- 30.87 Dans le cadre du sous-programme, la priorité a été accordée à l'amélioration du respect des délais s'agissant des enquêtes sur les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles ainsi qu'à la poursuite des efforts visant à s'assurer qu'une démarche centrée sur les victimes est adoptée dans ces enquêtes.
- 30.88 On a également renforcé la communication et la collaboration avec le sous-programme 1 dans les domaines de l'identification et de l'analyse des indicateurs de fraude. Cette collaboration a permis d'accroître le nombre de questions liées à la fraude examinées dans le cadre du sous-programme, permettant ainsi à l'Organisation de mieux déceler les cas de fraude dans le domaine des achats et d'y répondre. Le sous-programme continuera à exploiter les synergies qui existent entre la Division de l'audit interne et la Division des investigations dans ce domaine.
- 30.89 En 2020, le nombre de nouveaux dossiers de fraude aux prestations a diminué de 36 % par rapport à 2019, bien que le nombre total de cas faisant l'objet d'une enquête soit resté stable (45 en 2020 contre 48 en 2019). La fraude à l'assurance maladie a constitué la grande majorité de ces cas : 40 cas, soit 89 % du total des enquêtes sur la fraude aux prestations. Le délai moyen de traitement des dossiers de fraude aux prestations a été de 10,3 mois. On a également clos 58 cas d'exploitation et d'abus sexuels, 49 cas de harcèlement sexuel et 226 cas de fraude et de corruption.
- 30.90 Le travail susmentionné a contribué au respect des délais concernant 67 % des rapports d'enquête et des rapports de clôture, ce qui était en-deçà de l'objectif de 100 % prévu dans le budget-programme pour 2021. Du fait des différences dans la complexité et la nature des diverses enquêtes, le pourcentage de dossiers se conformant aux objectifs prévus s'est amélioré, mais reste toujours inférieur à 100 %.

⁷ Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Projet de plan-programme pour 2022

- 30.91 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme continuera à identifier les moyens de réduire le temps nécessaire à l'achèvement des enquêtes, par exemple en améliorant la capacité d'analyse des données, en rationalisant l'établissement des rapports et en réduisant les nombre de postes vacants. Il est prévu d'utiliser les résultats de l'évaluation externe de la qualité qui sera menée en 2022 pour contribuer au processus d'amélioration des objectifs de rapidité et pour mieux rendre compte de la manière dont les enquêtes sont effectivement menées. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.IX).

Figure 30.IX

Mesure des résultats : pourcentage de rapports d'enquête et de rapports de clôture présentés dans les délais impartis

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : confiance accrue dans les résultats des enquêtes**Projet de plan-programme pour 2022**

- 30.92 Le sous-programme a été axé sur l'amélioration des résultats des enquêtes. Par le passé, une équipe spécialisée entièrement féminine d'enquêtrices sur le harcèlement sexuel avait été créée pour accroître la confiance dans ce type d'enquête, qui devait être principalement axée sur la victime. Fort de ce succès, le sous-programme poursuivra ses efforts pour diversifier son personnel en termes de genre, de représentation géographique et d'origine professionnelle, ainsi que pour mieux le fidéliser.

Enseignements tirés et changements prévus

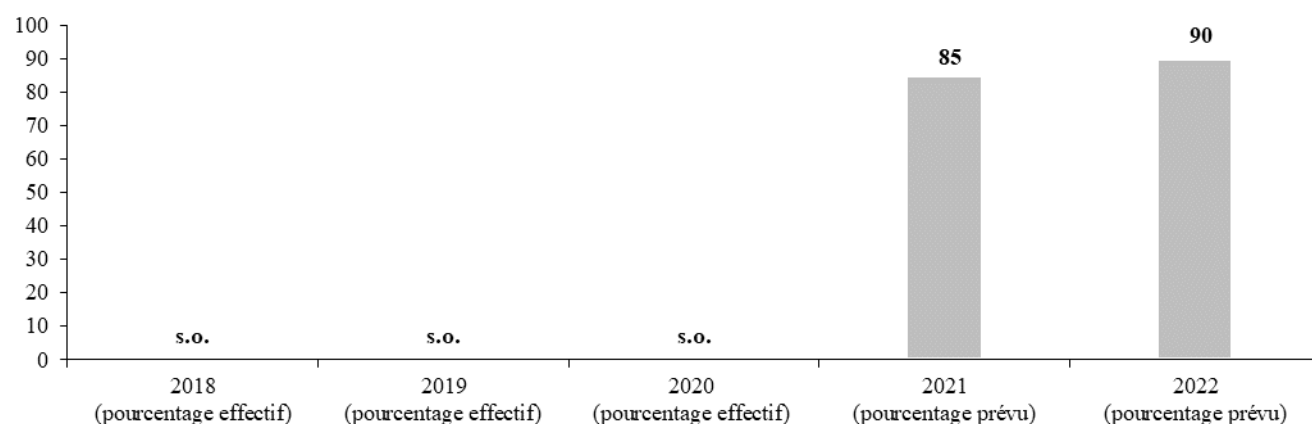
- 30.93 Les enseignements tirés pour le sous-programme sont que l'augmentation du nombre d'enquêtes sur les fraudes commises par des partenaires d'exécution a mis en évidence la nécessité de disposer de compétences linguistiques spécifiques au sein du personnel du sous-programme pour mener des enquêtes efficaces. En outre, une plus grande variété d'antécédents professionnels est nécessaire pour faire face efficacement à la diversité des enquêtes menées à l'Organisation. La diversité des genres est l'un des nombreux aspects essentiels à la réalisation d'enquêtes centrées sur les victimes d'exploitation et d'abus sexuels ainsi que d'enquêtes sur le harcèlement sexuel. Pour tirer parti des enseignements, il sera fait appel à des réseaux professionnels et à du personnel qualifié pour améliorer la diversité du sous-programme, pour mieux s'acquitter du mandat d'enquête et pour contribuer à accroître la confiance dans le processus d'enquête et ses résultats.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.94 Ce travail devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, grâce à une confiance accrue dans les résultats des activités d'enquête résultant de l'intégration d'une plus grande diversité dans ces activités (voir la figure 30.X).

Figure 30.X

Mesure des résultats : pourcentage des personnes interrogées qui sont convaincus que les rapports d'enquête ont permis de prendre des décisions pertinentes



Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 30.95 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

59/287	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'investigation à l'Organisation des Nations Unies	74/256	Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
68/247.	Renforcement du dispositif d'investigation	74/257	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale
68/252	Gestion des ressources humaines		

Produits

- 30.96 On trouvera dans le tableau 30.6 tous les produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.6

Sous-programme 3 : produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	275	278	275	275
Rapports d'enquête et rapports de clôture	275	278	275	275

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

Vue d'ensemble

30.97 On trouvera dans les tableaux 30.7 à 30.9 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire de 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 30.7

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2020 (dépenses effectives) ^a	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes	17 095,7	17 912,2	–	–	247,4		247,4	1,4	18 159,6
Autres dépenses de personnel	815,2	1 524,9	–	–	–		–	–	1 524,9
Frais de représentation	–	0,5	–	–	–		–	–	0,5
Consultants	242,8	194,1	–	–	21,1		21,1	10,9	215,2
Voyages du personnel	31,1	382,7	–	–	2,2		2,2	–	384,9
Services contractuels	455,5	527,8	–	–	(48,6)		(48,6)	(9,2)	479,2
Frais généraux de fonctionnement	196,6	179,3	–	–	(16,3)		(16,3)	(9,1)	163,0
Fournitures et accessoires	1,1	23,5	–	–	(3,1)		(3,1)	(13,2)	20,4
Mobilier et matériel	28,6	44,8	–	–	(2,8)		(2,8)	(6,3)	42,0
Autres	0,3	–	–	–	–		–	–	–
Total	18 866,9	20 789,8	–	–	199,9		199,9	1,0	20 989,7

^a Les montants présentés dans ce tableau et les tableaux suivants ne sont pas définitifs et peuvent faire l'objet d'ajustements qui pourraient entraîner des différences mineures entre les informations figurant dans le présent rapport et les états financiers qui seront publiés d'ici au 31 mars 2021.

Tableau 30.8

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2022^a

(Nombre de postes)

Changements relatifs aux postes	Nombre	Détails
Effectif approuvé pour 2021	114	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC), 1 AL
Création	2	1 D-1 et 1 P-4 au titre du sous-programme 2
Effectif proposé pour 2022	116	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 4 D-1, 13 P-5, 29 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC), 1AL

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 30.9

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements				Total	Effectif proposé pour 2022
	Effectif approuvé pour 2021	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	—	—	—	—	1
SSG	1	—	—	—	—	1
D-2	3	—	—	—	—	3
D-1	3	—	—	1	1	4
P-5	13	—	—	—	—	13
P-4	28	—	—	1	1	29
P-3	22	—	—	—	—	22
P-2/1	14	—	—	—	—	14
Total partiel	85	—	—	2	2	87
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
Agents des services généraux (1 ^{re} classe)	8	—	—	—	—	8
Agents des services généraux (Autres classes)	20	—	—	—	—	20
Agent local	1	—	—	—	—	1
Total partiel	29	—	—	—	—	29
Total	114	—	—	2	2	116

30.98 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 30.10 à 30.12 et dans la figure 30.XI.

30.99 Comme le montrent les tableaux 30.10 (1) et 30.11 (1), les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 20 989 700 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 199 900 dollars (1,0 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation découle d'un facteur : autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 30.10

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
A. Direction exécutive et administration	1 497,5	1 485,4	—	—	—	—	—	—	1 485,4
B. Programme de travail									
1. Audit interne	7 898,0	8 341,7	—	—	7,7	7,7	7,7	0,1	8 349,4
2. Inspection et évaluation	3 019,1	3 704,7	—	—	241,1	241,1	241,1	6,5	3 945,8
3. Investigations	5 162,3	5 898,3	—	—	(13,5)	(13,5)	(13,5)	(0,2)	5 884,8
Total partiel (B)	16 079,4	17 944,7	—	—	235,3	235,3	235,3	1,3	18 180,0
C. Appui aux programmes	1 290,0	1 359,7	—	—	(35,4)	(35,4)	(35,4)	(2,6)	1 324,3
Total partiel, 1	18 866,9	20 789,8	—	—	199,9	199,9	199,9	1,0	20 989,7

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Variation	Pourcentage	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	—	—	—	—	—
B. Programme de travail					
1. Audit interne	18 342,1	17 296,8	(131,0)	(0,8)	17 165,8
2. Inspection et évaluation	1 535,5	2 373,1	128,6	5,4	2 501,7
3. Investigations	10 650,3	12 020,0	589,3	4,9	12 609,3
Total partiel (B)	30 527,9	31 689,9	586,9	1,9	32 276,8
C. Appui aux programmes	529,3	672,1	34,8	5,2	706,9
Total partiel, 2	31 057,2	32 362,0	621,7	1,9	32 983,7

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Variation	Pourcentage	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	—	—	—	—	—
B. Programme de travail					
1. Audit interne	9 663,2	10 949,4	—	—	10 949,4

Chapitre 30 Contrôle interne

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Variation	Pourcentage	2022 (prévisions)
2. Inspection et évaluation	255,2	341,6	—	—	341,6
3. Investigations	454,7	1 259,1	(142,1)	(11,3)	1 117,0
Total partiel (B)	10 373,1	12 550,1	(142,1)	(1,1)	12 408,0
C. Appui aux programmes	—	—	—	—	—
Total partiel, 3	10 373,1	12 550,1	(142,1)	(1,1)	12 408,0
Total	60 297,3	65 701,9	679,5	1,0	66 381,4

Tableau 30.11

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

1) Budget ordinaire

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2021	Changements				Effectif proposé pour 2022
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
A. Direction exécutive et administration	8	—	—	—	—	8
B. Programme de travail						
1. Audit interne	44	—	—	—	—	44
2. Inspection et évaluation	22	—	—	2	2	24
3. Investigations	33	—	—	—	—	33
Total partiel (B)	99	—	—	2	2	101
C. Appui aux programmes	7	—	—	—	—	7
Total partiel, 1	114	—	—	2	2	116

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2021 (estimations)	Variation ^a	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	—	—	—
B. Programme de travail			
1. Audit interne	71	6	77
2. Inspection et évaluation	10	1	11
3. Investigations	42	12	54
Total partiel (B)	123	19	142
C. Appui aux programmes	4	—	4
Total partiel, 2	127	19	146

^a Comprend la transformation en postes de 19 emplois de temporaire (1 P-5, 5 P-4, 10 P-3, 3 agents locaux), comme proposé dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 ([A/75/785](#)).

3) Ressources extrabudgétaires

	2021 (estimations)	Variation	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	—	—	—
B. Programme de travail			
1. Audit interne	41	—	41
2. Inspection et évaluation	—	—	—
3. Investigations	—	—	—
Total partiel (C)	41	—	41
C. Appui aux programmes	—	—	—
Total partiel, 3	41	—	41
Total	282	—	303

Tableau 30.12

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

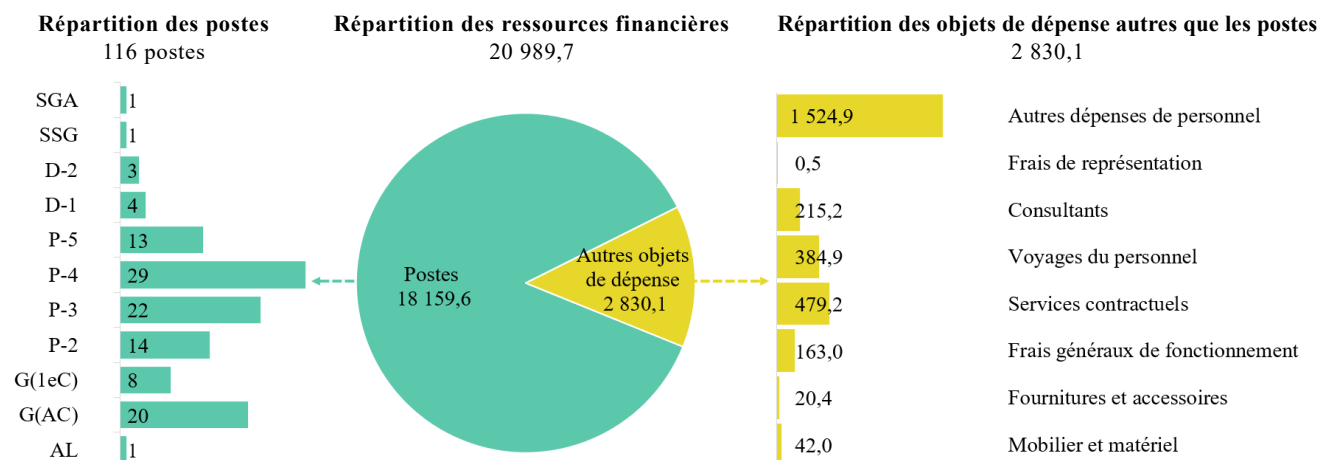
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements						2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	17 095,7	17 912,2	–	–	247,4	247,4	1,4	18 159,6
Objets de dépense autres que les postes	1 771,2	2 877,6	–	–	(47,5)	(47,5)	(1,7)	2 830,1
Total	18 866,9	20 789,8	–	–	199,9	199,9	1,0	20 989,7
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		85	–	–	2	2	2,3	87
Agents des services généraux et des catégories apparentées		29	–	–	–	–	–	29
Total		114	–	–	2	2	1,8	116

Figure 30.XI

Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme****Récapitulatif des changements relatifs aux ressources****Autres changements**

30.100 Comme le montre le tableau 30.10 (1), les changements entraînent une augmentation nette de 199 900 dollars, qui s'explique comme suit :

- Sous-programme 1 (Audit interne).** L'augmentation nette de 7 700 dollars résulte de l'augmentation des besoins en services de consultants (22 100 dollars) pour compléter les capacités et l'expertise internes en matière d'audit interne de l'infrastructure, de la cybersécurité, des mécanismes de sécurité informatique et des outils d'analyse des données de l'Organisation, ainsi que des besoins en services contractuels (5 700 dollars) pour réaliser une évaluation externe de la qualité de la Division de l'audit interne, compensée en partie par la réduction des besoins en fournitures et accessoires (3 400 dollars), en mobilier et matériel (2 600 dollars) et en voyages du personnel (14 100 dollars) pour tenir compte de la structure des dépenses et de l'expérience acquise en 2020 d'un plus large recours à la vidéoconférence ou à la téléconférence, chaque fois que possible ;
- Sous-programme 2 (Inspection et évaluation).** L'augmentation nette de 241 100 dollars résulte principalement de la proposition de création de deux nouveaux postes, un directeur adjoint (D-1) et un spécialiste de l'évaluation (P-4) (247 400 dollars), dans l'optique de la promulgation prochaine par le Secrétariat d'une politique de l'évaluation, qui élargira le rôle de la Division de l'inspection et de l'évaluation dans le renforcement et la promotion de l'évaluation au sein du Secrétariat, ainsi que de la progression des besoins en matière de dépenses opérationnelles au titre des frais généraux de fonctionnement (4 200 dollars) et du mobilier et du matériel (4 200 dollars). L'augmentation est compensée en partie par une réduction des besoins en voyages du personnel (15 000 dollars) eu égard à l'expérience acquise en 2020 d'un plus large recours à la vidéoconférence ou à la téléconférence, chaque fois que possible ;
- Sous-programme 3 (Investigations).** La diminution nette de 13 500 dollars résulte de la réduction des besoins au titre des consultants (1 300 dollars), des services contractuels (37 900 dollars), des frais généraux de fonctionnement (1 500 dollars) et du mobilier et du matériel

(4 400 dollars), qui tient compte des dépenses effectivement engagées. Cette réduction est en partie compensée par une augmentation des besoins, principalement au titre des voyages du personnel (31 300 dollars), les enquêteurs/enquêtrices devant effectuer un plus grand nombre de voyages pour mener des enquêtes sur des cas d'allégations de harcèlement sexuel et de fraude, en particulier dans les bureaux hors siège, certains ayant dû être annulés ou reportés en raison de la pandémie ;

- d) **Appui aux programmes.** La diminution de 35 400 dollars résulte de la réduction des besoins au titre des services contractuels (16 400 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (19 000 dollars), en raison de la baisse des coûts de communication et d'entretien, et du moins grand nombre de comptes de bureaux mobiles comme suite à la nouvelle version augmentée du logiciel de suivi des audits de TeamMate.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 30.101 Comme le montrent les tableaux 30.10 (2) et 30.11 (2) ci-dessus, les quotes-parts hors budget ordinaire devraient s'élever à 32 983 700 dollars et permettre de financer 146 postes ainsi que des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources seraient utilisées pour les activités d'audit, d'inspection et d'évaluation et également pour les activités d'enquête liées aux opérations de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Ce montant représente une augmentation d'environ 621 700 dollars par rapport aux estimations pour 2021, en raison de l'application du barème des traitements actualisé et de la transformation de 19 emplois de temporaire en postes dans des lieux d'affectation hors Siège, compensée en partie par la fermeture du Bureau de l'auditeur résident de la MINUAD en avril 2021.
- 30.102 Comme le montrent les tableaux 30.10 (3) et 30.10 (11), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires (en espèces et en nature), qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2022, les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 12 408 000 dollars et permettre de financer notamment 41 postes au titre du sous-programme 1, Audit interne. Ces ressources seraient utilisées pour les activités d'audit, d'inspection et d'évaluation et également pour des activités d'enquête concernant diverses entités, comme indiqué aux paragraphes 30.113, 30.116 et 30.119, ainsi que pour le financement de projets d'enquête spécifiques mis en œuvre dans le cadre du fonds d'affectation spéciale du BSCI pour le renforcement des capacités professionnelles dans les fonctions de contrôle interne. La diminution estimée de 142 100 dollars s'explique par la réduction prévue des subventions et des contributions pour 2022 eu égard à l'expérience passée.
- 30.103 Les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires représentent 68 % des ressources totales du BSCI.
- 30.104 C'est au Bureau qu'il incombe de superviser l'utilisation des ressources extrabudgétaires, conformément à la délégation de pouvoir du Secrétaire général.

Direction exécutive et administration

- 30.105 La Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble des activités du Bureau, telles qu'elles découlent des mandats qui ont été confiés à celui-ci et du programme de travail qui a été approuvé. Elle est secondée par un ou une Sous-Secrétaire général(e).
- 30.106 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe est chargé des activités de planification stratégique et de contrôle et veille à la coordination du plan de travail du BSCI. Il coordonne les activités des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et entretient d'étroites relations avec les services de contrôle des organismes des Nations Unies. En outre, il contrôle la qualité des rapports que le BSCI présente à l'Assemblée

générale, supervise l'emploi des ressources et centralise tout ce qui a trait à la gestion de la performance et au suivi de l'application des recommandations du Bureau.

- 30.107 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Bureau des services de contrôle interne incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2022, il s'emploiera encore davantage à mettre en œuvre la politique du Secrétariat en matière d'environnement, notamment en continuant de réduire son empreinte carbone, en encourageant le recours à la vidéoconférence pour les entretiens et les réunions, en veillant à ce que toutes les imprimantes soient configurées pour imprimer recto verso et en invitant les membres du personnel à éteindre leurs ordinateurs et moniteurs à la fin de la journée de travail.
- 30.108 On trouvera dans le tableau 30.13 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Afin de se conformer aux directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion, le Bureau des services de contrôle interne a continué de s'attacher à faire appliquer des consignes internes visant à ce que toutes les demandes d'autorisation de voyage soient dûment justifiées et validées par le ou la chef de division avant qu'elles ne soient approuvées dans Umoja. Il demande également à son personnel de programmer les vols au moins deux semaines avant la date prévue pour les audits, les inspections ou les enquêtes. Seuls les voyages essentiels sont autorisés. Pour réduire les coûts, le Bureau continue de veiller à ce que les membres du personnel chargés de missions de contrôle privilégient s'ils le peuvent les visioconférences ou les téléconférences par rapport aux voyages.

Tableau 30.13
Respect des délais
(En pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux prévu)	2022 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	71	88	100	100

- 30.109 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 1 485 400 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.14 et la figure 30.XII.

Tableau 30.14
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

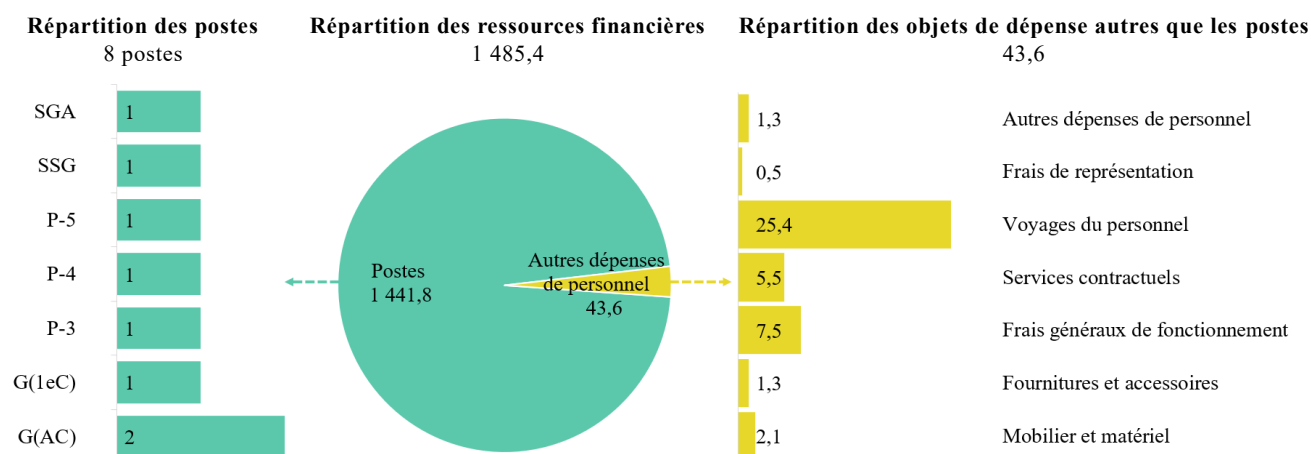
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 486,0	1 441,8	—	—	—	—	—	1 441,8
Autres objets de dépense	11,5	43,6	—	—	—	—	—	43,6
Total	1 497,5	1 485,4	—	—	—	—	—	1 485,4

	Changements							2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	—	—	—	—	—	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	—	3
Total		8	—	—	—	—	—	8

Figure 30.XII

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2022
(avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



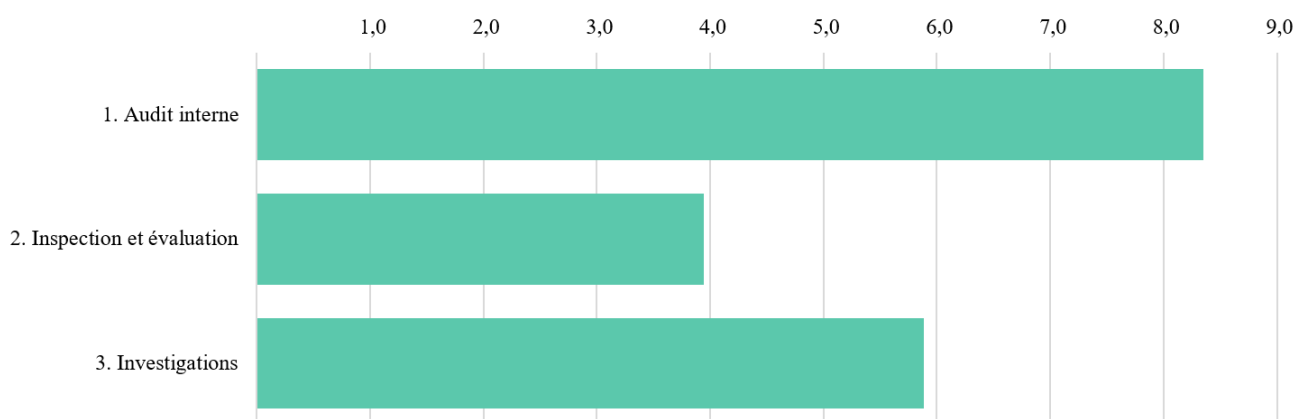
Programme de travail

- 30.110 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 18 180 000 dollars et font apparaître une augmentation de 235 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera aux paragraphes 30.100 a) à c) des explications sur l'augmentation de 235 300 dollars qui est proposée. Un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme est présenté dans la figure 30.XIII.

Figure 30.XIII

Répartition des ressources proposées pour 2022, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 1
Audit interne**

30.111 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 8 349 400 dollars et font apparaître une augmentation de 7 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 30.100 a) des explications sur l'augmentation de 7 700 dollars qui est proposée. Des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées sont présentés dans le tableau 30.15 et la figure 30.XIV.

Tableau 30.15

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

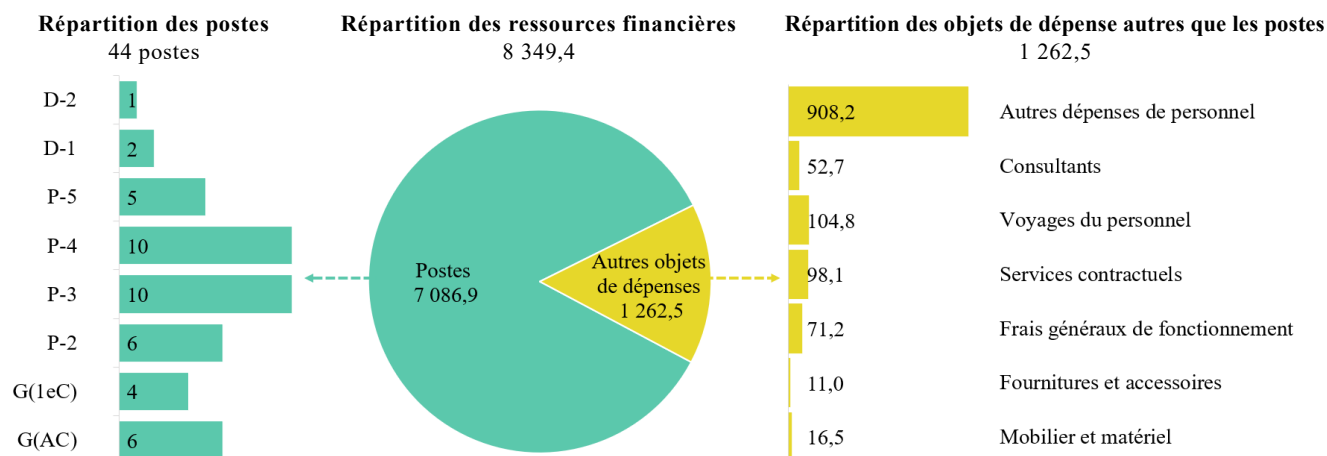
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	6 925,3	7 086,9	—	—	—	—	—	—	7 086,9
Autres objets de dépense	972,7	1 254,8	—	—	7,7	7,7	0,6	—	1 262,5
Total	7 898,0	8 341,7	—	—	7,7	7,7	0,1	—	8 349,4
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		34	—	—	—	—	—	—	34
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	—	—	—	—	—	—	10
Total		44	—	—	—	—	—	—	44

Figure 30.XIV

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Quotes-parts hors budget ordinaire**

- 30.112 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 17 165 800 dollars, qui permettront de financer 77 postes [1 D-1, 9 P-5, 35 P-4, 19 P-3, 4 G(1eC)], 8 agents du Service mobile et 8 agents locaux ainsi que des objets de dépense autres que les postes. La diminution estimée de 131 000 dollars résulte de la fermeture du Bureau de l'auditeur résident du BSCI à la MINUAD en avril 2021, compensée en partie par la conversion de sept emplois de temporaire en postes dans des bureaux extérieurs.

Ressources extrabudgétaires

- 30.113 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 949 400 dollars, qui permettront de financer 41 postes [1 D-1, 5 P-5, 12 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 1 G(1eC) et 9 G(AC)] ainsi que des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les audits du HCR ; du Bureau de la coordination des activités de développement ; du Centre du commerce international ; de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ; de l'ONUDC ; du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; de l'Université des Nations Unies ; de l'Organisation mondiale du tourisme ; de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ; du Programme des Nations Unies pour l'environnement ; du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

**Sous-programme 2
Inspection et évaluation**

- 30.114 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 3 945 800 dollars et font apparaître une augmentation nette de 241 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 30.100 b) des explications sur l'augmentation de 241 100 dollars qui est proposée. Des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées sont présentés dans le tableau 30.16 et la figure 30.XV.

Tableau 30.16

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

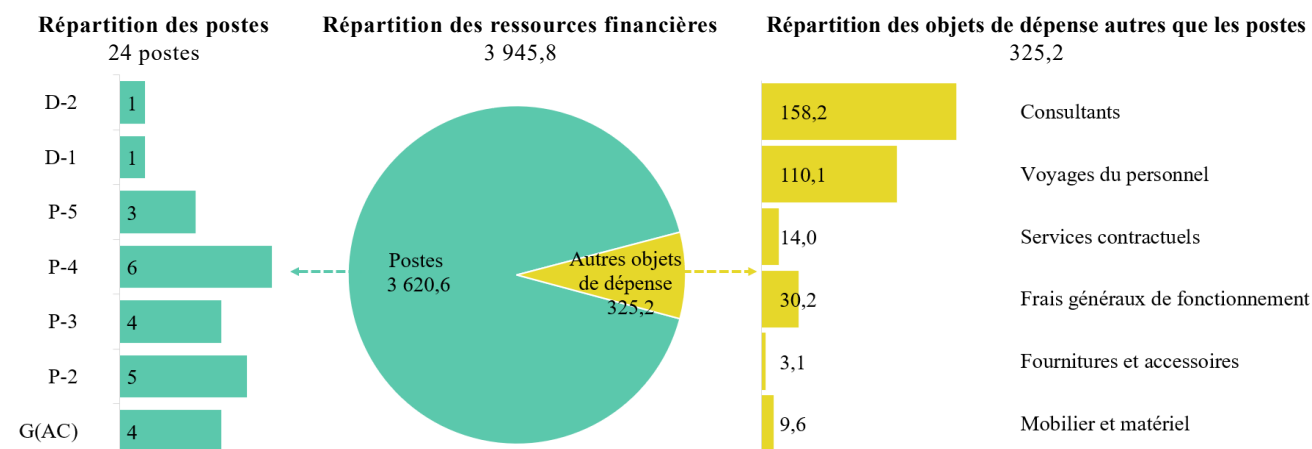
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 791,0	3 373,2	—	—	247,4	247,4	7,3	3 620,6
Autres objets de dépense	228,2	331,5	—	—	(6,3)	(6,3)	(1,9)	325,2
Total	3 019,1	3 704,7	—	—	241,1	241,1	6,5	3 945,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	—	—	2	2	11,1	20
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	—	—	—	—	—	4
Total		22	—	—	2	2	9,1	24

Figure 30.XV

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Quotes-parts hors budget ordinaire**

- 30.115 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme d'un montant estimé à 2 501 700 dollars, qui permettront de financer 11 postes [1 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 1 G(AC)] ainsi que des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources seront utilisées pour des activités d'évaluation liées aux opérations de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. L'augmentation estimée de 128 600 dollars résulte de l'application du barème des traitements actualisé dans les lieux d'affectation hors Siège.

Ressources extrabudgétaires

- 30.116 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme d'un montant estimé à 341 600 dollars, qui permettront de financer des objets de dépense autres que les postes pour des activités d'évaluation liées au Bureau de la coordination des activités de développement.

Sous-programme 3 Investigations

- 30.117 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 5 884 800 dollars et font apparaître une diminution de 13 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 30.100 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. Des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées sont présentés dans le tableau 30.17 et la figure 30.XVI.

Tableau 30.17

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

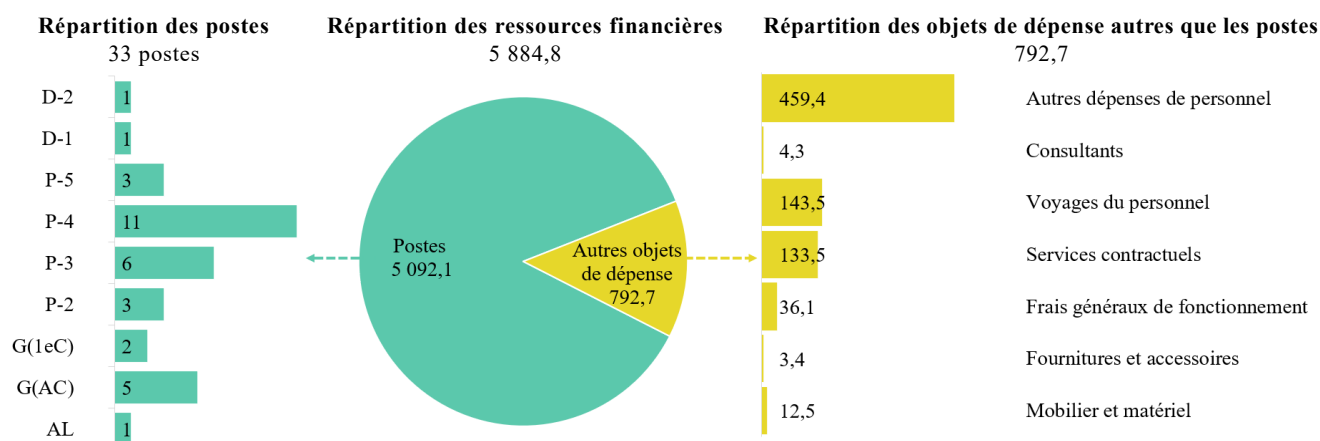
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	4 972,5	5 092,1	—	—	—	—	—	5 092,1
Autres objets de dépense	189,8	806,2	—	—	(13,5)	(13,5)	(1,7)	792,7
Total	5 162,3	5 898,3	—	—	(13,5)	(13,5)	(0,2)	5 884,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	—	—	—	—	—	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	—	—	—	—	—	8
Total		33	—	—	—	—	—	33

Figure 30.XVI

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Quotes-parts hors budget ordinaire**

- 30.118 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme d'un montant estimé de 12 609 300 dollars, qui permettront de financer 54 postes (2 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 23 P-3, 2 G (1°C), 4 G (AC), 1 agent du Service mobile et 5 agents locaux), ainsi que d'autres ressources. L'augmentation estimée de 589 300 dollars résulte de l'application du barème des traitements actualisé et de la transformation de 12 emplois de temporaire en postes dans les lieux d'affectation hors Siège.

Ressources extrabudgétaires

- 30.119 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme d'un montant estimé de 1 117 000 dollars, qui permettront de financer les activités d'enquête concernant le Bureau de la coordination des activités de développement, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Organisation de l'aviation civile internationale, ONU-Femmes, le Centre du commerce international et l'ONUDC et serviront à réaliser des projets d'enquête spécifiques dans le cadre du fonds d'affectation spéciale du BSCI aux fins du renforcement des capacités professionnelles dans les fonctions de contrôle interne. La diminution d'un montant estimé de 142 100 dollars s'explique par la réduction prévue des subventions et des contributions pour 2022 eu égard à l'expérience passée.

Appui aux programmes

- 30.120 Le Service administratif fournit au BSCI des services d'appui administratif centralisés (gestion des ressources humaines, gestion financière et administration générale) et conseille les hauts responsables du Bureau sur les questions administratives et budgétaires et sur les questions relatives au personnel et aux ressources financières. En outre, il administre les ressources humaines et financières du Bureau au Siège, à Genève, à Vienne et à Nairobi ainsi que dans d'autres lieux d'affectation, y compris dans les missions de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en vertu des pouvoirs délégués par le Secrétaire général et dans le respect des textes administratifs de l'ONU.
- 30.121 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 1 324 300 dollars et font apparaître une diminution de 35 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021.

On trouvera au paragraphe 30.100 d) des explications sur la diminution qui est proposée. Des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées sont présentés dans le tableau 30.18 et la figure 30 XVII.

Tableau 30.18

Appui aux programmes : évolution des ressources financières et des postes

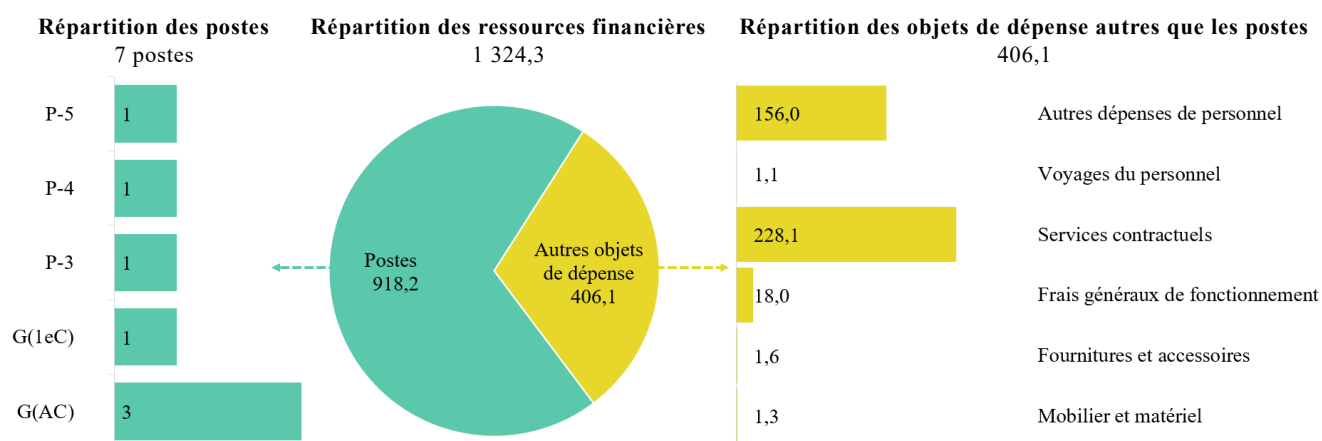
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	921,0	918,2	—	—	—	—	—	918,2
Autres objets de dépense	369,0	441,5	—	—	(35,4)	(35,4)	(8,0)	406,1
Total	1 290,0	1 359,7	—	—	(35,4)	(35,4)	(2,6)	1 324,3
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	—	—	—	—	—	3
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	—	—	—	—	—	4
Total		7	—	—	—	—	—	7

Figure 30.XVII

Appui aux programmes : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

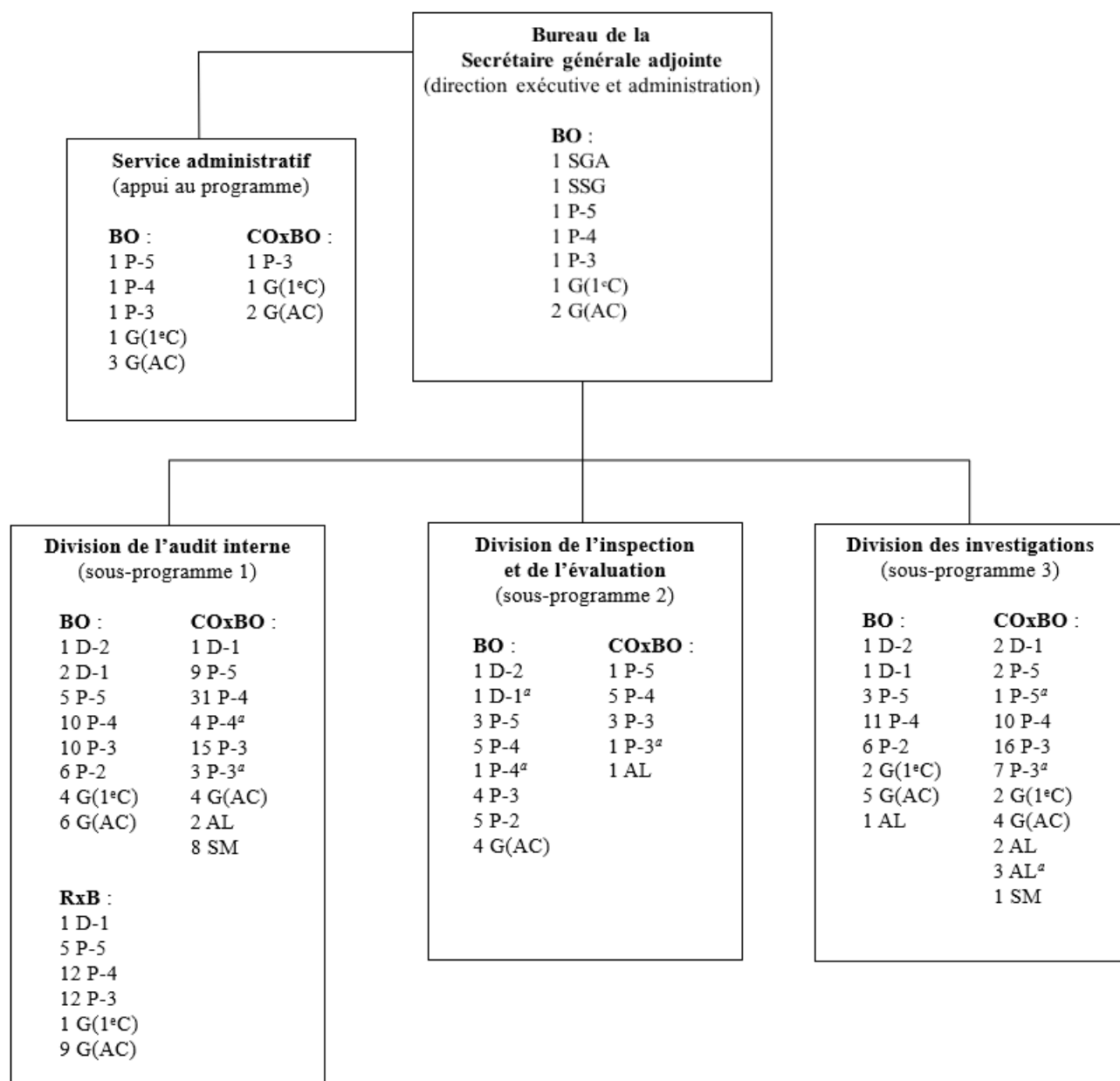
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Quotes-parts hors budget ordinaire**

30.122 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé de 706 900 dollars, qui permettront de financer 4 postes [1 P-3, 1G(1°C) et 2 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront d'appuyer des activités liées au maintien de la paix. L'augmentation estimée de 34 800 résulte de l'application du barème des traitement actualisé dans les lieux d'affectation hors Siège.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2022



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/75/785), il est proposé : de transformer en postes 19 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 P-5, 5 P-4, 10 P-3 et 3 agents locaux) ; de réaffecter 1 poste (1 P-3) de la Division de l'audit interne à la Division de l'inspection et de l'évaluation à compter du 1^{er} juillet 2021 ; de transférer certains postes à l'intérieur de la Division des investigations afin de mieux aligner les fonctions liées à l'informatique sur les besoins opérationnels (transfert de 1 assistant(e) informaticien(ne) principal(e) [agent(e) des services généraux (1^{re} classe)] de Vienne à New York, et transformation de 1 poste d'assistant(e) informaticien(ne) en assistant(e) aux enquêtes [agent des services généraux (autre classe)] à Vienne).

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/75/7](#))

Le Comité consultatif prend note de cette approche et attend avec intérêt d'être informé de la nouvelle méthode de gestion des risques de la Division de l'audit interne dans le cadre du prochain projet de budget-programme (par. IX.13).

Le Comité consultatif continue de se féliciter de la collaboration entre les trois divisions du BSCI et encourage le Bureau à utiliser davantage les outils d'analytique disponibles dans Umoja, notamment dans le cadre de l'audit de la performance ([A/74/7](#), par. IX.17 et par IX.16 ci-dessous), pour continuer d'améliorer les fonctions de contrôle qui lui sont confiées. Le Comité attend avec intérêt de recevoir d'autres informations actualisées à ce sujet dans le cadre du prochain projet de budget-programme (par. IX.14).

La Division de l'audit interne évalue les risques des entités dont elle assure l'audit en appliquant le catalogue des risques et les catégories de la gestion du risque institutionnel. Elle ne classe pas les entités en fonction des risques, mais détermine si les activités et programmes dont elles ont la charge présentent un risque élevé ou moyen. Concernant la planification, on part du principe que la Division examinera les activités à haut risque tous les trois ans et celles à risque moyen tous les cinq ans. Par exemple, pour le Département de l'appui opérationnel, figurent parmi les domaines à haut risque : a) la transformation institutionnelle et la réforme de la gestion ; b) la gestion et l'exécution du programme, notamment les achats et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) prévoit d'examiner ces points tous les trois ans, tandis qu'il examinera tous les cinq ans ceux considérés comme présentant un risque moyen, par exemple la stratégie et la planification en matière de ressources humaines. De même, pour les plus petites entités où un audit intégré est mené, comme les missions politiques spéciales, le Bureau les a classées comme étant à risque moyen et les examinera tous les cinq ans.

La Division de l'audit interne continue d'exploiter les données disponibles dans des systèmes comme Umoja dans le cadre de ses audits. Elle continue également de renforcer ses capacités en matière d'analyse des données en tirant parti des données plus fiables et plus facilement disponibles dans Umoja et d'autres systèmes. Compte tenu de la puissance de l'analyse des données, des auditeurs ayant de solides compétences à cet égard aident les autres équipes à réunir les informations nécessaires et leur dispensent une formation si nécessaire. Umoja et d'autres systèmes constituent une réelle mine d'informations pour les auditeurs, puisque la Division peut télécharger et analyser l'ensemble des données afin de dégager et mettre en évidence diverses grandes tendances. L'analyse de données par la Division se retrouve, par exemple, dans les audits de la planification de la demande et de

Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires rappelle la recommandation du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit concernant la nécessité de ménager un équilibre entre audits de performance et audits de conformité, lesquels relèvent également de la Division de l'audit interne (A/73/304, par. 55 à 60). Le Comité espère que les deux divisions continueront de collaborer et de coordonner leur programme de travail et attend avec intérêt de recevoir d'autres informations actualisées à ce sujet dans le cadre du prochain projet de budget-programme (par. IX.16).

Le Comité consultatif attend avec intérêt de recevoir des informations, dans le cadre du prochain projet de budget-programme, sur la complémentarité entre les évaluations des programmes effectuées par la Division de l'inspection et de l'évaluation et les activités d'auto-évaluation des entités (par. IX.17).

l'approvisionnement, des achats, des paiements aux fournisseurs et de la gestion du carburant.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de travail 2021-2022, les équipes de la Division de l'inspection et de l'évaluation et de la Division de l'audit interne se sont consultées et coordonnées étroitement afin d'éviter tout chevauchement ou double emploi et, lorsqu'elles interviennent auprès de la même entité, de garantir la complémentarité de leurs missions. Le cas échéant, des mémorandums de notification ont été établis pour les missions complémentaires de chacune des divisions. Même si les deux divisions ont prévu des missions auprès des mêmes entités, la Division de l'audit interne a essentiellement pour tâche d'évaluer la performance et la conformité, tandis que la Division de l'inspection et de l'évaluation se concentre sur les réalisations.

La Division de l'inspection et de l'évaluation suit une approche précise et consultative pour délimiter l'objet de ses missions d'évaluation, en tenant compte des plans d'auto-évaluation des entités ainsi que des autres travaux de contrôle envisagés. Cette approche permet de garantir la complémentarité et, surtout, d'éviter les doubles emplois et les chevauchements. Un examen des plans de travail du Secrétariat en matière d'évaluation pour 2020 et 2021 a montré que plus de la moitié des entités évaluées par la Division n'avaient pas de plan d'auto-évaluation. En outre, la plupart des plans d'évaluation des entités, lorsqu'ils existaient, étaient axés sur les projets et portaient généralement sur des sujets ou des domaines de travail à un niveau inférieur à celui du sous-programme, ce qui est différent des évaluations que la Division mène au niveau des sous-programmes ou des programmes. Pour 2020 et 2021, seules deux entités du Secrétariat avaient prévu des évaluations de sous-programmes : le Département des affaires économiques et sociales et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Dans les deux cas, pendant la phase de lancement, la Division s'est étroitement concertée avec les entités afin d'éviter les doubles emplois ou les chevauchements dans la portée des évaluations. Pour 2021, les plans d'évaluation de la Commission économique pour l'Afrique prévoient l'examen d'un domaine thématique (modélisation macroéconomique) relevant du sous-programme 1, qui fait l'objet, dans son ensemble, d'une évaluation des réalisations par la Division. L'objectif de chacune des évaluations a été discuté et fixé en coordination lors de la phase initiale afin d'éviter les doubles emplois.

Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées dans le cadre du projet de budget-programme pour 2020, notamment sa recommandation, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/262, tendant à ce que le BSCI examine son approche de la gestion de ses enquêtes et ses méthodes de travail et présente des propositions de mesures correctives à cet égard dans le projet de budget-programme pour 2021 (A/74/7, par. IX.20 et IX.21). Le Comité constate que les propositions de mesures correctives qui avaient été demandées n'ont pas été présentées. Compte tenu des problèmes de longue date qui persistent à la Division des investigations, notamment pour ce qui est des délais d'achèvement des enquêtes, ainsi que de la charge de travail des enquêteurs, le Comité recommande à l'Assemblée générale de demander au BSCI de procéder à une évaluation externe de la Division des investigations en 2021, comme indiqué aux paragraphes IX.9 à IX.11 ci-dessus, et de veiller à ce que cette évaluation aborde également toutes les préoccupations qu'il a soulignées à plusieurs reprises avec le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit. Le Comité recommande à l'Assemblée de demander au BSCI de présenter les résultats de cette évaluation externe et le plan d'action correspondant du BSCI dans le cadre du prochain projet de budget-programme (par. IX.19).

En 2020, la Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne a proposé une évaluation externe de la qualité à l'échelle du bureau et a demandé des fonds en conséquence pour les trois sous-programmes. Seule la part demandée pour la Division des investigations a été approuvée dans le cadre du budget-programme 2021. Les fonds nécessaires, répartis entre le budget ordinaire et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, serviront à évaluer l'approche de la Division en ce qui concerne la gestion des enquêtes, notamment l'organisation générale et la gestion des méthodes de travail et du personnel d'enquête, et à mettre en place des mesures correctives pendant la période couverte par le budget-programme pour 2021. Le financement imputé au compte d'appui est inscrit dans le projet de budget 2021/22, en attente d'approbation par l'Assemblée générale. Entre-temps, la Division a pris des mesures supplémentaires en 2021 pour améliorer son flux de travail, par exemple en proposant des mutations latérales de son personnel vers les lieux d'affectation où les besoins en matière d'enquête sont les plus élevés ; ces mesures ont toutefois été entravées par le gel des recrutements imposé en raison de la crise de liquidités du budget ordinaire.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Sous-programme 2	2	1 D-1 1 P-4	Création de 1 poste de directeur(trice) adjoint(e) et 1 poste de spécialiste de l'évaluation	Au paragraphe 61 de son rapport intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : garantir à chacun un avenir meilleur » (A/72/492), le Secrétaire général a demandé au Secrétariat de promulguer une politique d'évaluation. Cette politique est en cours d'élaboration et prendra la forme d'une instruction administrative sur l'évaluation, qui élargira le rôle de la Division de l'inspection et de l'évaluation pour ce qui est de renforcer et d'appuyer les activités d'évaluation dans le Secrétariat. Les postes demandés viendraient appuyer ces fonctions distinctes et indépendantes au sein de la Division afin d'offrir aux entités du Secrétariat, et à l'Organisation dans son ensemble, un accompagnement continu et régulier en matière d'évaluation.